

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - MAI 2026

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration

Dépositaire
CACEIS Bank

Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	21
Informations spécifiques	22
Informations réglementaires	23
Certification du Commissaire aux comptes	32
Comptes annuels	37
Bilan Actif	38
Bilan Passif	39
Compte de résultat	40
Annexes aux comptes annuels	42
Informations générales	43
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	56
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	62
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	68
Inventaire des actifs et passifs	87
Annexe(s)	102
Caractéristiques de l'OPC	103
Information SFDR	145

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Compte rendu d'activité

Juin 2025

"Taxes, tensions et pressions. Les déclarations concernant la mise en place de nouvelles taxes sur les importations d'acier et d'aluminium (passant de 25 à 50%) et l'annonce de la possible mise en place de taxes douanières unilatérales dans les 15 prochains jours ont plombé le moral des investisseurs, ces derniers craignant une hausse de l'inflation entraînant les taux d'emprunts d'Etat à la hausse. De plus, les tensions au moyen orient suite aux frappes massives contre l'Iran de la part d'Israël sur des sites militaires et des sites d'enrichissement d'uranium ont entraîné un mouvement d'aversion aux risques, mais celui-ci s'est rapidement dissipé après le bombardement de 3 sites nucléaires iraniens par les Etats-Unis imposant ensuite la mise en place d'un cessez le feu. Dans ce contexte, les banques centrales sont restées prudentes. La Banque Nationale Suisse et la BCE ont baissé leur taux directeur même si le ton est devenu plus conservateur pour la BCE, cette dernière estime que le cycle de baisse des taux touche à sa fin. La banque d'Angleterre et la Réserve américaine ont laissé leur taux inchangé. Le président Trump n'a pas manqué l'occasion de faire de nouveau fait pression sur Jerome Powell, jugeant « incompréhensible » le statu quo de la Fed alors que d'autres banques centrales baissent leur taux. En outre, le président américain a continué à « motiver » les républicains pour voter le plan « OBBBA » (One Big Beautiful Bill Act) avant le 4 juillet, jour de la fête nationale américaine et a rappelé que la date buttoir des négociations sur les droits de douane était le 09/07, entraînant un retour de la volatilité dans les marchés financiers. Sur la période, notre politique de gestion nous a amené à : - réduire significativement notre sensibilité taux autour de 0.40 contre 0.75 le mois précédent. Après les déclarations de C.Lagarde, annonçant un statu quo suite à l'atteinte de son objectif d'inflation, nous n'anticipons plus de baisse de taux à court terme et préférons réduire ce moteur de performance- légèrement réduire la duration crédit du portefeuille autour de 1.64 contre 1.70. Nous continuons à réallouer le portefeuille en vendant les titres longs du portefeuille tout en renforçant les maturités courtes (zone 3-4 ans). Les fondamentaux des sociétés sont solides et la période estivale nous amène à être un peu plus conservateur- diminuer nos expositions sur les émetteurs de rating « BBB » pour augmenter ceux notés « AA »- participer aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater): Sanofi 2.625% 06/2029 +50, Compass 3.125% 06/2032 +87, ZKB 2.762% 07/2030 +52, F3.622% 07/2028 + 155, NWG FRN 06/2028 +60, VW 2.75 06/2028 +83, CAABNK 2.75% 07/2028 +73, Hyundai 2.875% 06/2028 +83, EIBKOR 2.5% 06/2028 +47- maintenir notre volant de liquidité, même si celui-ci a augmenté suite à une forte souscription en toute fin de mois. Ce dernier est placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne). La performance du fonds sur le mois, +28bp (+20 pour son indice), s'explique par le portage du portefeuille et son exposition crédit, l'exposition taux ayant légèrement contribué négativement à la performance grâce à la réduction de l'exposition opérée ce mois. Si l'on prend comme proxy de l'univers crédit de nos investissements les indices ICE BofA Euro Corporate 1-3 ans et 1-5 ans, leur prime contre swap s'est resserré de 77 à 68bp et de 88 à 80p respectivement. Concernant les emprunts d'Etat, le 2 ans allemand s'est écarté de 8bp, passant de 1.78 à 1.86% et le 5 ans de 11bp, 2.06 à 2.17%."

Juillet 2025

"Droits de douane, le retour. La rhétorique sur les droits de douanes a continué de rythmer le mois. Les négociations avançant rapidement pour une poignée de pays (Zone Euro +15%, Japon +15%, UK +10%, Vietnam +20%, Indonésie +19%) mais étant beaucoup compliquées pour d'autres (Brésil +50%, Suisse + 39%, Canada +35%...). Cette situation est source de volatilité et de tension sur le marché des taux. De plus, la signature du plan « One Big Beautiful Bill Act », devant augmenter de plusieurs milliers de milliards de dollars la dette US sur les 10 prochaines années a aussi alimenté l'écartement sur la courbe des taux. Concernant les données macroéconomiques, celles-ci ont montré : - la résilience de l'économie américaine (inscriptions au chômage en baisses, ventes au détail en hausse, PIB en hausse), même si l'effet des taxes douanières commence à se faire sentir sur les prix, avec une inflation publiée à +2.7% sur un an glissant, après +2.4 en mai. - PMI manufacturier et des services ZE en hausse, taux de chômage en baisse, production industrielle en hausse, inflation stable, PIB supérieur aux attentes. Dans ces conditions, les 2 banques centrales, Fed et BCE, ont opté pour le statu quo, laissant leurs taux inchangés et les discours ont été plus fermes. Christine Lagarde n'a pas ouvert la porte à une potentielle baisse de taux pour 2025 et Jerome Powell

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

a indiqué qu'il faudrait peut-être beaucoup de temps avant de voir l'impact complet des droits de douane sur l'inflation et qu'en attendant elle restait vigilante mais ne bougeait pas. Dans ce contexte, les taux ont poursuivi leur mouvement d'écartement, moins de baisses étant anticipées, et les primes de crédits se sont resserrées, validant les accords signés sur les droits de douanes, ces derniers étant moindres qu'anticipés. Sur la période, notre politique de gestion nous a amené à : - maintenir notre sensibilité taux autour de 0.40. La réunion de la BCE de juillet a été dans la continuité de celle de juin, statu quo et un ton plus ferme. Sa présidente C. Lagarde déclarant que la BCE était dans une bonne position pour observer l'évolution des différents risques dans les prochains mois- réduire légèrement la duration crédit du portefeuille, 1.59 contre 1.64 le mois précédent. Nous avons sur le mois essentiellement acheté des titres courts, de 1-2 mois et sur la zone 1 an. Cette stratégie permet de protéger le portefeuille pendant la période estivale et permettra de redéployer notre liquidité en septembre avec la reprise du marché primaire- participer aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : NTT FRN 07/2027 +50, TD FRN 07/2028 + 70, ZKB 2.762% 7/2030 +52, CM3.25% 07/2031 +105, NTT2.906% 03/2029 +75, Eurob2.875% 07/2028 +90- maintenir un volant de liquidité autour de 10%. Ce dernier est placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne)- augmenter notre poche de diversification sur des titres covered bonds de rating « AAA ».La performance du fonds sur le mois, +32p (+19 pour son indice), s'explique par le portage du portefeuille et son exposition crédit, l'exposition taux ayant très légèrement contribué négativement à la performance grâce à la réduction de l'exposition opérée le mois dernier. Si l'on prend comme proxy de l'univers crédit de nos investissements les indices ICE BofA Euro Corporate 1-3 ans et 1-5 ans, leur prime contre emprunt d'Etat s'est resserré de 68 à 56bp et de 80 à 68p respectivement. Concernant les emprunts d'Etat, le 2 ans allemand s'est écarté de 10bp, passant de 1.86 à 1.96% et le 5 ans de 12bp, 2.17 à 2.29%."

Août 2025

"L'actualité a été marquée par le sommet entre Donald Trump et Vladimir Poutine sur le conflit en Ukraine. Cette rencontre, qui a également impliqué Volodymyr Zelensky et plusieurs dirigeants européens, a ravivé les débats sur les perspectives de négociation et la position américaine vis-à-vis de la Russie, dans un contexte de tensions persistantes et de blocage diplomatique. Parallèlement, la France a traversé une période d'instabilité politique liée au vote du budget à l'Assemblée nationale. Cette incertitude est d'autant plus forte que le gouvernement doit affronter un vote de confiance le 8 septembre, vote pouvant amener à la chute du gouvernement Bayrou. L'autre fait marquant fut le symposium de Jackson Hole (réunion se tenant tous les étés et réunissant les différents banquiers centraux de par le monde). A cette occasion, la Fed a adopté un ton plus accommodant que prévu, ce qui a renforcé les anticipations de nouvelles baisses de taux aux US, provoquant un resserrement des rendements des obligations souveraines. A contrecourant, l'incertitude politique française a ravivé la pression sur les taux d'emprunts tricolores. L'écart de spreads entre les emprunts d'Etat français (OAT) et allemands (Bund) de maturité 10 ans s'est élargi de 15bp, passant de 65bp cet été à environ 80bp. Sur la période nous avons : - conservé notre sensibilité taux autour de 0.44. La réunion de la BCE de juillet a été dans la continuité de celle de juin, statu quo et un ton plus ferme. Sa présidente C. Lagarde déclarant que la BCE était dans une bonne position pour observer l'évolution des différents risques dans les prochains mois- maintenu notre duration crédit du portefeuille autour de 1.60 comme le mois précédent. De même pour notre vie moyenne à 1.85 année- participé aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : KDB2.375% 9/2028 +24, SUFP2.625% 9/2029 +38, NWG3% 9/2030 +70, ING2.5% 9/2030 +27, SUFP FRN 9/2027 +25, CAT2.521% 8/2028 +33, DNBNO FRN 8/2029 +50, TRAGR2.875% 8/2028 +73, DB52.625% 8/2028 +60, NWIDE3.125% 8/2032 +75, CAF2.875% 12/2028 +77bp- stabilisé notre volant de liquidité autour de 10%. Ce dernier est placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne)- augmenté notre poche de diversification sur des titres covered bonds de rating « AAA ».La performance du fonds sur le mois, +14bp (+15 pour son indice), s'explique essentiellement par le portage du portefeuille. Pour nos investissements sur le crédit, si l'on prend comme proxy les indices ICE BofA Euro Corporate 1-3 ans et 1-5 ans, leur prime contre emprunt d'Etat s'est écartée de 56 à 61bp et de 68 à 72bp respectivement, expliquant une contribution légèrement négative à la performance, dans notre portefeuille. Concernant la composante taux de nos investissements, en prenant les emprunts d'Etat allemand, le 2 ans s'est resserré de 2bp, passant de 1.96 à 1.94% et le 5 ans de 3bp, 2.29 à 2.26%, contribuant légèrement positivement à la performance dans notre portefeuille."

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Septembre 2025

"les marchés financiers ont continué d'évoluer dans un climat d'incertitude. En zone Euro, les principaux indicateurs économiques, notamment l'indice PMI et les rapports sur le marché du travail, ont montré une résilience face aux incertitudes géopolitiques et aux développements politiques (chute du gouvernement français suivie de la dégradation de la note de la France par l'agence Fitch) que les marchés financiers ont largement ignorée, ceux-ci ayant déjà anticipé ces 2 événements. Aux États-Unis, l'inflation a augmenté pour atteindre son plus haut niveau depuis janvier, à 2,9%. Parallèlement, la croissance américaine a été révisée à la hausse à +3,8% en rythme annualisé pour le deuxième trimestre (3,3% auparavant). Cependant, le dernier rapport sur l'emploi montre que seulement 22 000 emplois ont été créés en août, ce qui a renforcé les inquiétudes des investisseurs, même si le taux de chômage reste stable à 4,3%, avec 7,4 millions de demandeurs d'emploi. Concernant les banques centrales, la BCE a maintenu sa politique monétaire inchangée, contrairement à la Réserve fédérale américaine (Fed), qui a réduit ses taux directeurs de 25 points de base le 17 septembre dans une fourchette de 4,00 % à 4,25 %, dans un souci de gestion des risques croissants liés à l'emploi par rapport à l'inflation. En fin de mois, les marchés financiers ont de nouveau été surpris par l'annonce de nouvelles taxes sur les médicaments brevetés (100%), les poids lourds (25%) et les meubles de cuisines et de salles de bain par le président des États-Unis. Sur la période nous avons : - conservé notre sensibilité taux autour de 0.42. Après les propos tenus par la présidente de la BCE lors de sa réunion de septembre, « nous sommes dans une bonne position pour observer l'évolution des différents risques dans les prochains mois », nous préférons rester prudent sur la partie longue de nos investissements en les couvrants du risque de taux- maintenu notre duration crédit du portefeuille autour de 1.60 comme le mois précédent. De même pour notre vie moyenne autour de 1.80 année- participé aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : SFCARR3.5% 09/2028 +135, AT&T FRN 09/2027 +40, TD2.442% 09/2028 +25, CCDJ3.25% 03/2031 +85, LFBanl2.625 10/2028 +47, BVIFP3.375 10/2033 +83, VW3.125 10/2029 +80, NDB2.75% 10/2028 +63, CFF2.75 03/2031 +47, CCF2.5 04/2029 +31, Reckitt2.625 09/2028 +50, Sydbdc3 12/2029 +85- stabilisé notre volant de liquidité autour de 14%. Ce dernier est placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne)- continué à renforcer notre poche de diversification sur des titres covered bonds de rating « AAA ».La performance du fonds sur le mois, +25bp (+18 pour son indice), s'explique essentiellement par le portage du portefeuille et le resserrement des primes de crédit. Pour nos investissements sur le crédit, si l'on prend comme proxy les indices ICE BofA Euro Corporate 1-3 ans et 1-5 ans, leur prime contre emprunt d'Etat s'est resserrée de 61 à 56bp et de 83 à 78bp respectivement. Concernant la composante taux de nos investissements, en prenant les emprunts d'Etat allemand, le 2 ans s'est écarté de 12bp, passant de 1.90 à 2.02% et le 5 ans de 9bp, 2.22 à 2.31%, contribuant très légèrement négativement à la performance dans notre portefeuille."

Octobre 2025

"Octobre a été un mois de calme relatif mais de vigilance accrue. En effet, les taux des emprunts d'Etats se sont resserrés durant la première moitié du mois (volatilité politique en France, regain de tensions entre les US et la Chine, craintes sur les dettes privées aux US) avant de se détendre lors de la seconde moitié du mois, dans un contexte d'apaisement des tensions géopolitiques, notamment entre les États-Unis et la Chine. Un événement clé a été la rencontre des présidents qui a abouti à un accord levant certains obstacles commerciaux, comme la suspension de contrôles à l'exportation sur les terres rares et la réduction des droits liés au fentanyl sur les produits chinois. Dans la zone euro, l'inflation a légèrement reculé : le taux annuel (HICP) est tombé à 2,1 % en octobre, contre 2,2 % en septembre et le taux sous-jacent (hors alimentation et énergie) reste à 2,4 %. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses principaux taux d'intérêt inchangés (taux de dépôt à 2 %) lors de sa réunion du 30 octobre, estimant que son cadre de stabilité des prix est « dans une bonne position ». En revanche, la Réserve fédérale (Fed) a abaissé ses taux d'intérêt de 25 points de base, lors de sa réunion du 29 octobre, portant la fourchette cible à 3,75 %-4,00 %, en réponse à une expansion économique prudente, à un marché du travail en assouplissement et à une inflation persistante, dans un contexte de shutdown impliquant la non-publication de plusieurs données macroéconomiques. Plus proche de nous, la France reste dans une zone d'incertitude politique (démissions surprise de Sébastien Lecornu) et budgétaire. Le 17 octobre, S&P a rétrogradé la note française de AA- à A+, mettant fortement l'accent sur l'instabilité politique (six premiers ministres depuis mai 2022) et un faible niveau de crédibilité des engagements budgétaires, tandis que Moody's a maintenu sa note Aa3 mais a révisé sa perspective de stable à négative. Cependant, le niveau des taux d'emprunts et surtout l'écart de rendement entre l'Allemagne et la France, est resté stable autour de 78bp, les investisseurs n'ayant pas été surpris par

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

ces décisions. Sur la période nous avons : - conservé notre sensibilité taux autour de 0.43. La BCE lors de sa dernière réunion a répété qu'elle considérait qu'elle était « dans une bonne position pour observer l'évolution des différents risques dans les prochains mois ». Nous préférons rester prudent sur la partie longue de nos investissements en les couvrants du risque de taux- maintenu notre duration crédit du portefeuille autour de 1.60 comme le mois précédent. De même pour notre vie moyenne autour de 1.80 année- participé aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : BNS FFRN 11/29 +65, NDAFH FRN 10/2028 +38, KBC FRN 10/2029 +60, BAC FRN 10/2029 +60, AIFP 2.625 11/2029 + 38, BACR FRN 10/2029 +68, EUROGRID2.886% 10/2029 +58- diminué notre volant de liquidité, autour de 10% contre 14% le mois dernier, en concentrant nos investissements sur des émetteurs de haute qualité des crédit, A et AA. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne)- continué à renforcer notre poche de diversification sur des titres covered bonds de rating « AAA ».La performance du fonds sur le mois, +25bp (+20 pour son indice), s'explique essentiellement par le portage du portefeuille. Pour nos investissements sur le crédit, si l'on prend comme proxy les indices ICE BofA Euro Corporate 1-3 ans et 1-5 ans, leur prime contre emprunt d'Etat est restée stable, passant de 56 à 55bp et de 67 à 65bp respectivement. Concernant la composante taux de nos investissements, en prenant les emprunts d'Etat allemand, le 2 ans s'est resserré 5bp, passant de 2.02 à 1.97% et le 5 ans de 8bp, 2.31 à 2.23%, contribuant légèrement positivement à la performance dans notre portefeuille."

Novembre 2025

"En novembre, les marchés ont fluctué, se concentrant dans un premier temps sur les résultats des grandes entreprises technologiques, puis sur l'évolution des anticipations concernant les baisses de taux de la réserve fédérale américaine. Les inquiétudes concernant, la poursuite du shutdown et les résultats des grandes entreprises technologiques, notamment Nvidia et l'IA en général, ont précipité un recul des actions et un élargissement des primes de crédit. Dans le même temps, plusieurs publications de données américaines ont compliqué le calendrier des baisses de taux et les déclarations de Jerome Powell sur le fait qu'une baisse de taux pour sa réunion de décembre n'était pas garantie, incitant les investisseurs à repousser leurs anticipations d'assouplissement monétaire de la Fed et à accroître brièvement leur aversion au risque. Sur la période nous avons : - augmenté notre sensibilité taux autour de 0.55 contre 0.44 le mois précédent. La BCE lors de sa dernière réunion a répété qu'elle considérait qu'elle était ""dans une bonne position pour observer l'évolution des différents risques dans les prochains mois » mais le recul des données d'activité économique en zone Euro, un Euro qui s'est apprécié de plus de 10% depuis le début d'année et une réserve fédérale américaine qui devrait baisser ses taux au moins 3 fois l'année prochaine nous amène à penser que la BCE si elle devait bouger ses taux, ce mouvement serait à la baisse. Cependant, nous pensons que nous devrions assister à une pentification de la courbe de taux. Nous préférons rester prudent sur la partie longue de nos investissements en les couvrants du risque de taux- légèrement augmenté notre duration crédit du portefeuille autour de 1.64 contre 1.58 le mois précédent. De même pour notre vie moyenne autour de 1.88 année. Dans un contexte de taux bas et d'une inflation « sous » contrôle, la classe d'actif reste très attractive- participé aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : NACN FRN 11/2027 +44, DT2.625 12/2029 + 37, CAT2.541% 11/2028 + 32, ORFP2.75% 11/2030 +40, Novob FRN 11/2027 +20, DANBNK FRN 11/2027 +32, ING2.625% 12/2028 +38bp- diminué notre volant de liquidité, autour de 9%, en concentrant nos investissements sur des émetteurs de haute qualité des crédit, A et AA. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne)- continué à renforcer notre poche de diversification sur des titres covered bonds de rating « AAA ».La performance du fonds sur le mois, +11bp (+12 pour son indice), s'explique essentiellement par le portage du portefeuille, les 2 moteurs du portefeuille que sont les taux et le crédit ayant contribué négativement. Pour nos investissements sur le crédit, si l'on prend comme proxy les indices ICE BofA Euro Corporate 1-3 ans et 1-5 ans, ces derniers finissent à l'écartement, passant de 55 à 58 et 65 à 68 points de base respectivement. Concernant la composante taux de nos investissements, en prenant les emprunts d'Etat allemand, le 2 ans s'est écarté de 6bp, passant de 1.97 à 2.03% et il en est de même pour le 5 ans, +6bp, passant de 2.23 à 2.29%, contribuant légèrement négativement à la performance dans notre portefeuille."

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Décembre 2025

"En décembre l'appétit des investisseurs pour le risque a été alimenté par des publications de chiffres macroéconomiques faisant état d'une croissance américaine et européenne plus résiliente qu'attendu et par l'amorce de négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine. Cependant, les craintes concernant la trajectoire des finances publiques d'un grand nombre de pays développés (Japon, Etats-Unis, Grande Bretagne, France etc.) ont participé à la hausse des rendements des obligations souveraines. Le taux souverain japonais à 10 ans a dépassé les 2%, première fois depuis 1998, tandis que le 10 ans américain clôturait l'année à 4.17% (+16bp sur le mois) et le 10 ans allemand flirtait avec 2.86% (+16bp sur le mois), niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2011. Les taux courts ont en revanche évolué de façon contrastée des 2 côtés de l'Atlantique, reflétant les différences dans le cycle de normalisation des politiques monétaires. Ainsi le 2 ans américain s'est inscrit en très légère baisse (3.47%, -1bp), reflétant la possibilité de nouvelles baisses de taux aidé en cela par les déclarations de Jerome Powell, beaucoup plus nuancées et la mise en place d'un nouveau programme d'achat de titres, tandis que le 2 ans allemand gagnait 10bp sur le mois, à 2.12%, dans le sillage des propos de Mme Schnabel indiquant que pour elle, la prochaine décision de la BCE pourrait être une hausse. Sur la période nous avons : - augmenté notre sensibilité taux à 0.58 contre 0.55 le mois précédent. La BCE lors de sa dernière réunion a répété qu'elle considérait qu'elle était ""dans une bonne position pour observer l'évolution des différents risques dans les prochains mois » mais le recul des données d'activité économique en zone Euro, un Euro qui s'est apprécié de plus de 10% depuis le début d'année et une réserve fédérale américaine qui devrait baisser ses taux au moins 3 fois l'année prochaine nous amène à penser que la BCE si elle devait bouger ses taux, ce mouvement serait à la baisse. Cependant, nous pensons que nous devrions assister à une pentification de la courbe de taux. Nous préférons rester prudent sur la partie longue de nos investissements en les couvrants du risque de taux- légèrement réduit notre duration crédit du portefeuille autour de 1.59 contre 1.64 le mois précédent. De même pour notre vie moyenne autour de 1.80 contre 1.88 année. Dans un contexte de taux bas et d'une inflation « sous » contrôle, la classe d'actif reste très attractive- participé aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : NACN FRN 12/2028 +57, VW3.125 12/2029 +88, JDEPNA FRN 12/2027 +70, AroundTown FRN 12/2027 +80- augmenté notre volant de liquidité, autour de 10.5%, en concentrant nos investissements sur des émetteurs de haute qualité des crédit, A et AA. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne)- pris nos profits sur certaines émissions covered bonds de rating « AAA ». La performance du fonds sur le mois, +20bp (+17 pour son indice), s'explique essentiellement par le portage du portefeuille et son exposition crédit, l'exposition taux ayant contribué négativement. En effet, le marché du crédit a bénéficié d'un momentum positif sur les 15 premiers jours du mois, puis a terminé l'année 2 bp plus serré (58 vs. 60bp fin novembre) pour l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp ? et 4bp (70 vs. 66bp) indice ICE Bofa 1-5 ans Corp ?, dans un contexte de faible liquidité liée à l'approche de la fin de l'année."

Janvier 2026

"En ce début d'année, les marchés ont évolué dans un climat d'incertitude alimenté par des tensions commerciales et géopolitiques. Les prétentions du président américain sur le Groenland, les tensions au Moyen-Orient autour de l'Iran, et le regain de risques politiques en Amérique latine (Venezuela) ont alimenté la volatilité sur les marchés financiers. De plus, ces épisodes de tensions ont perturbé les anticipations et conduit à une réévaluation des primes de risque, tant sur les matières premières que sur les actifs souverains et risqués. Sur les emprunts d'Etat allemand 2 et 5 ans, leur taux ont baissé de 5bp (passant de 2.12 à 2.07% au 20/01) et 7bp (2.45 à 2.37%) respectivement. La Fed qui avait entamé un cycle d'assouplissement fin 2025 (trois baisses de 25bp) a décidé de marquer une pause. Cette décision a été justifiée par la résilience de l'économie et une stabilisation du marché du travail. Jerome Powell a réaffirmé l'importance de guider chaque décision par des données tangibles et réaffirmé l'indépendance de la Fed. Concernant la BCE, elle aussi a laissé sa politique monétaire inchangée tout en adoptant un ton prudent. Dans ce contexte et malgré une certaine volatilité en fin de mois (inquiétudes sur les dépenses liées à l'IA, des résultats trimestriels de Microsoft inférieurs), les marchés du crédit ont été résilients. En effet, sur le mois de janvier, les indices crédit ICE BofA 1-3 et 1-5 ans Euro Corporate ont vu leur prime contre emprunt d'Etat se resserrer de 6bp chacun (passant de 43 à 37bp et de 53 à 47bp respectivement). Sur le mois nous avons : - augmenté notre sensibilité taux à 0.78 contre 0.58 le mois précédent. La sensibilité provient essentiellement de la contribution de nos investissements sur la partie 0-5 ans. Nous considérons que la partie 0-3 ans réagira en fonction des décisions de la politique monétaire de la BCE et pour 2026, nous pensons que celle-ci évoluera entre statu quo et 1 à 2 baisses- renforcé notre exposition crédit du portefeuille à 1.63 contre 1.59 le mois précédent. Dans un contexte

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

de taux bas et d'une inflation « sous » contrôle, la classe d'actif reste très attractive- participé aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : RY FRN 01/2030 +65, NACN FRN 01/2028 +40, ABN2.625 01/2029 +33, MS FRN 10/2029 + 70, Hyundai2.875% 06/2028 +83, CAABNK2.75 01/2029 +52, ZKB2.95% 01/2031+42- maintenu notre volant de liquidité, autour de 10%. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne)- augmenté notre exposition aux émetteurs notés « AAA ».La performance du fonds sur le mois, +27bp (+6 vs. son indice), s'explique par le portage du portefeuille et par le resserrement des primes de crédit. L'exposition taux a contribué légèrement positivement."

Février 2026

"La Banque centrale européenne (BCE) a laissé ses taux directeurs inchangés début février. Les membres de la BCE s'attendent à ce que l'inflation se stabilise à 2 % qui reste l'objectif à moyen terme, malgré une baisse à 1,7 % en janvier. Le taux de croissance de l'activité économique a atteint son plus haut niveau en trois mois, l'expansion la plus notable étant celle du secteur manufacturier. Outre atlantique, l'inflation a également baissé, l'indice des prix à la consommation ayant reculé en janvier (-0,3 % à 2,4 % en glissement annuel). L'inflation sous-jacente s'est également inscrite en baisse (-0,1 % en glissement mensuel à 2,5 %). La croissance économique américaine a ralenti plus que prévu au quatrième trimestre 2025 (1,4 % pour le quatrième trimestre, contre 4,4 % au troisième trimestre 2025), les dépenses publiques enregistrant leur plus forte baisse depuis 1972 en raison du shutdown fin 2025. Dans ce contexte, la Réserve Fédérale américaine (Fed) a indiqué qu'elle n'était pas pressée de procéder à de nouvelles baisses de taux d'intérêt. La réunion de janvier a été la première au cours de laquelle la Fed a maintenu ses taux inchangés, votant pour conserver le niveau précédent de 3,5 % à 3,75 %. Bien que le vote de janvier n'ait pas été unanime, il a semblé moins controversé que les décisions précédentes. Sur le mois de février, et dans la continuité du mois de janvier, les taux souverains ont baissé. Le rendement du taux allemand 2 ans a terminé le mois à 1.99% (-9bp), le 10 ans à 2.65% (-20bp). Le taux 2 ans américain a clôturé à 3.37% (-15bp) et le 10 ans a clôturé à 3.93% (-30bp). Le risque géopolitique s'est matérialisé en toute fin de mois, avec le lancement par les États-Unis et Israël de frappes sur des cibles stratégiques en Iran le samedi 28 février. Ces opérations militaires ont ravivé les craintes qu'une hausse des prix des matières premières relance l'inflation, et contraigne les banques centrales à relever leurs taux directeurs. Le crédit européen a sous-performé légèrement en février, sous l'effet principalement de la hausse croissante des tensions au Moyen Orient. Ainsi le spread contre swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp ?, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté sur le mois de février de 6bp pour atteindre 41bp. Sur le mois nous avons : - légèrement réduit notre sensibilité taux à 0.73 contre 0.78 le mois précédent. La sensibilité provient essentiellement de la contribution de nos investissements sur la partie 0-5 ans. Nous considérons que la partie 0-3 ans réagira en fonction des décisions de la politique monétaire de la BCE et pour 2026- légèrement réduit notre exposition crédit du portefeuille à 1.60 contre 1.63 le mois précédent.- participé aux émissions sur le marché primaire dont voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : JPM FRN 02/2029 +53, SHBASS FRN 02/2029 +35, LVMH2.625% 6/2030 +35, Enexis3% 02/2032 +55, SanUK2.956% 02/2030 + 65, GS2.743% 02/2029 +55, Lloyds FRN 02/2030 +63, KBC FRN 02/2028 +30bp- maintenu notre volant de liquidité, autour de 10%. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne).La performance du fonds sur le mois, +18bp (+16 pour son indice), s'explique par le portage du portefeuille et par notre exposition au taux, ces derniers ayant baissé sur le mois."

Mars 2026

"Le conflit au Moyen-Orient s'est intensifié en mars, alimentant une forte nervosité sur les marchés et une réévaluation des perspectives des politiques monétaires dans banques centrales. Le détroit d'Hormuz, point de passage stratégique pour une part importante des exportations énergétiques mondiales en provenance du Golfe, a cristallisé les inquiétudes des investisseurs. Cette montée des tensions a entraîné une hausse marquée de la volatilité sur les prix du pétrole, des marchés actions et obligataires. Les infrastructures énergétiques de la région et les chaînes d'approvisionnement associées ont été particulièrement surveillées, avec des répercussions notables sur certaines matières premières comme le GNL, l'hélium et les engrais. Avant l'escalade de ce conflit, les marchés anticipaient encore des baisses de taux dans plusieurs grandes économies, mais le choc pétrolier et les risques de perturbations des approvisionnements ont nettement réduit ces attentes. En Europe, l'inflation est repassée au-dessus de l'objectif de la BCE, 2,5 % en glissement annuel, principalement sous l'effet des prix de l'énergie. Fait important, l'inflation sous-jacente est restée plus

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

contenue, autour de 2.3 %, ce qui montre que les tensions inflationnistes restent limitées pour l'instant. La BCE a ainsi adopté une posture prudente, mais de plus en plus restrictive. Les marchés sont passés d'une anticipation de stabilité à l'anticipation de 3 hausses de taux en 2026. Aux États-Unis, la Fed a également laissé ses taux inchangés, avec un message comparable de prudence. Les anticipations de marché se sont éloignées d'un cycle agressif de baisses pour s'orienter vers un assouplissement beaucoup plus graduel, avec désormais une baisse de taux largement anticipée en fin d'année. Sur le mois nous avons : - maintenu notre sensibilité taux à 0.71. La sensibilité provient essentiellement de la contribution de nos investissements sur la partie 0-3 ans. Nous avons réduit nos expositions à la partie 3-7 ans pour réinvestir sur la zone 9 mois 1.5 ans. De plus, nous restons convaincus que la BCE ne pourra pas se permettre de remonter aussi violemment les taux, la croissance économique étant trop fragile en zone euro pour supporter le choc supplémentaire d'un resserrement des conditions de crédit et les risques d'effet de second tour (hausse des salaires par ex) étant minimales à ce stade.- significativement réduit notre exposition crédit du portefeuille, 1.48 contre 1.60 le mois précédent. Pour se faire, nous avons allégé nos positions sur la partie 3-7 ans sur les émetteurs les moins bien notés et sur ce s'étant le moins écartés. En effet, durant la période, le marché du crédit a été particulièrement résilient. Si l'on prend comme proxy les indices Ice BofA 1-3 et 1-5 ans Euro Corporate, leur prime de crédit s'est écartée de 9bp chacun à comparer avec un écartement de taux sur les emprunts d'Etat allemands 2 et 5 ans de 60 et 48bp respectivement. Dans le même temps, nous nous sommes repositionné sur la partie 9-18 mois, profitant de l'écartement des taux. A titre d'exemple, nous avons acheté le titre de la société d'autoroute Abertis 2.5% 5/2027 à un taux de 3.15%, correspondant à une prime de crédit de 40bp.- participé aux émissions sur le marché primaire car celui-ci a été tout de même actif et recherché de la part des investisseurs durant la période. Voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : AMZ FRN03/2028 +35, AMZ 2.8% 03/2028 +30, TRAGR FRN 10/2027 +80, Nomura 3.671% 4/2029 +82, BMO FRN 03/2029 +65, KDP 3.495% 03/2028 +90. Certains primaires ont été revendus dans les jours suivant leur émission comme AMZ 2.8 03/2028 à Z+23 soit un resserrement de sa prime de crédit de 7bp, montrant l'appétit des investisseurs sur la classe d'actif- maintenu notre volant de liquidité, autour de 10%. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne). La performance du fonds, -35bp (-9 pour son indice), s'explique majoritairement par l'écartement des taux sur le mois. En effet, les primes sur le marché du crédit, en prenant comme proxy les indices ICE BofA 1-3 et 1-5 ans Euro Corporate, se sont écartés de 9bp environ pour les 2 indices quand les taux 2 et 5 ans allemands se sont de leur côté écartés de 61 et 44bp respectivement. Le corollaire à cet écartement est que le portage du portefeuille à fin mars est de 3.10% pour une duration crédit de 1.48."

Avril 2026

"La principale source d'inquiétude est restée le conflit au Moyen-Orient et l'absence de progrès vers une paix durable. Cela a entraîné une hausse des prix du pétrole et alimenté des tensions sur les emprunts des Etats car cette situation commence à peser sur les perspectives de croissance tout en renforçant les craintes inflationnistes. Pour le marché de taux, les annonces oscillant entre bonnes (ouverture du détroit d'Ormuz, négociations à Islamabad.) et mauvaises (blocus par les US des ports iraniens, envoi de 10 000 soldats supplémentaires.), entre les deux belligérants, n'ont fait qu'augmenter l'incertitude concernant le conflit et son impact sur les prix des matières premières et alimentaires. Sur le mois, les taux se sont très légèrement tendus. Le 2 et 5 ans allemands sont respectivement passés de 2.60 à 2.64% et 2.73 à 2.75%, mais cela occulte une forte volatilité. En effet, sur la période, le 2 ans allemand par exemple a oscillé entre 2.40 et 2.75%. Le marché du crédit a été particulièrement résistant aux nouvelles en provenance du moyen orient. La période de publication des résultats (black-out period) des entreprises a été positive. Si on prend comme indicateur « avancé » la publication des sociétés du S&P500 (elles publient avec environ 15 jours d'avance par rapport aux entreprises européennes), 81% des résultats sont supérieurs au consensus, ce qui a permis au marché secondaire de se resserrer. La BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés lors de sa réunion d'avril à 2,00 %. Elle a cependant averti qu'une hausse des taux avait été discutée, laissant supposer que celle-ci pourrait intervenir lors de sa réunion de juin. La Réserve fédérale a également maintenu ses taux stables. Le président Jerome Powell terminera son mandat le 15 mai, après quoi Kevin Warsh devrait prendre sa place sous réserve d'une confirmation par le Sénat. Le marché s'attend à ce que la Fed évite les baisses de taux en 2026 et envisage éventuellement une hausse des taux au premier semestre 2027. Sur le mois nous avons : - maintenu notre sensibilité taux à 0.70. La sensibilité provient essentiellement de la contribution de nos investissements sur la partie 0-3 ans. Nous avons réduit nos expositions à la partie 3-7 ans pour réinvestir sur la zone 9 mois 1.5 ans. Nous restons convaincus que la BCE ne pourra pas se permettre de remonter aussi violemment les taux, la croissance économique étant trop fragile en zone euro pour supporter

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

le choc supplémentaire d'un resserrement des conditions de crédit et les risques d'effet de second tour (hausse des salaires par ex) étant minimales à ce stade.- réduit notre exposition crédit du portefeuille, 1.42 contre 1.48 le mois précédent. Pour cela nous avons réduit nos positions 3-5 ans pour les redéployer sur la zone 2-3 ans. Le manque de visibilité sur les possibles développements au moyen orient font que nous préférons réduire un peu de « volatilité », mais nous restons confiant sur la classe d'actif crédit et les résultats publiés nous confortent dans notre position.- participé aux émissions sur le marché primaire car celui-ci a été tout de même actif et recherché de la part des investisseurs durant la période. Voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : Hynoe3.375% 04/2030 + 70, Nomura 3.671% 04/2029 + 82, SANFP3% 05/2029 +28, LFBank3.375% 05/2031 +57, Ayvens3.375% 04/2029 +65, Alliander3.25% 04/2031 +50bp.- légèrement augmenté notre volant de liquidité, autour de 12%. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (rémunérant ?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne).La performance du fonds, +36bp (+25 pour son indice), permet d'effacer la contreperformance du mois précédent. Cette dernière s'explique par le resserrement des primes de crédit et le portage du portefeuille. En effet, les primes sur le marché du crédit, en prenant comme proxy les indices ICE BofA 1-3 et 1-5 ans Euro Corporate, se sont resserrées de 17 et 16bp respectivement. Le portage du portefeuille est resté stable autour de 3.05%."

Mai 2026

"Malgré une volatilité des marchés financiers accrue, toujours alimentée par les inquiétudes en provenance du moyen orient, les primes de crédit ainsi que les emprunts d'Etats ont terminés le mois plus serrés, portés par un espoir d'un cessez le feu et d'une issue diplomatique aux conflits. En Europe, le contexte macroéconomique est resté contrasté. L'inflation demeurerait sous surveillance étroite. Cette dernière, en zone euro, est ressortie à +3,0% en avril (+2,6% en mars), principalement sous l'effet de l'énergie. De plus, la faiblesse des enquêtes PMI, notamment en France, pointait vers un ralentissement de l'activité. Dans ce contexte, la BCE a confirmé lors de sa réunion du 30 avril qu'elle maintenait ses trois taux directeurs inchangés. Le ton du Conseil des gouverneurs est resté prudent, mais clairement plus vigilant sur le risque inflationniste. L'institution a reconnu que les risques haussiers sur l'inflation et les risques baissiers sur la croissance s'étaient intensifiés : « Compte tenu de l'incertitude persistante, il est souhaitable d'adopter la stratégie la plus robuste face aux différents scénarios possibles ». Pour ces raisons, certains membres estimaient même qu'une hausse de taux aurait pu se justifier lors de cette réunion. Aux États-Unis, l'inflation globale a atteint +3.8% en avril, au-dessus des prévisions (+3.7%) et après +3.3% le mois précédent. Il s'agit de son niveau le plus élevé depuis mai 2023. Ces chiffres ont entretenu les doutes sur la capacité de l'inflation américaine à revenir rapidement vers l'objectif de +2 %, d'autant que la hausse des prix de l'énergie continue de peser sur les anticipations. La Fed a donc également maintenu ses taux inchangés lors de sa réunion d'avril, dans une posture attentiste mais clairement plus prudente face au choc énergétique. Le message de la banque centrale américaine est resté le même : l'activité tient encore, le marché du travail demeure résilient, mais l'inflation reste trop élevée pour envisager un assouplissement rapide. Du côté des entreprises, la saison des résultats arrive à sa fin et ceux publiés ont continué de surprendre favorablement, contribuant à maintenir un contexte constructif pour les marchés risqués dans leur ensemble. Le marché est resté attentif au prix du pétrole mais la combinaison de solides résultats et de données de croissance résilientes a soutenu les marchés du crédit. Sur le mois nous avons : - maintenu notre sensibilité taux à 0.70. La sensibilité provient essentiellement de la contribution de nos investissements sur la partie 0-3 ans. Nous avons réduit nos expositions à la partie 3-7 ans pour réinvestir sur la zone 9 mois 1.5 ans. Nous restons convaincus que la BCE ne pourra pas se permettre de remonter aussi violemment les taux, la croissance économique étant trop fragile en zone euro pour supporter le choc supplémentaire d'un resserrement des conditions de crédit et les risques d'effet de second tour (hausse des salaires par ex) étant minimales à ce stade.- augmenté notre exposition crédit du portefeuille, 1.60 contre 1.42 le mois précédent. Pour cela nous activement participé aux émissions primaires, ces dernières offrant des primes intéressantes. De plus, nous restons confiant sur la classe d'actif crédit et les résultats publiés nous confortent dans notre position.- participé aux émissions sur le marché primaire, car celui-ci a été tout de même actif et recherché de la part des investisseurs durant la période. Voici une liste non exhaustive, avec leur prime (contre swap (MS) de même maturité pour les taux fixes et contre Euribor 3 mois (FRN) pour les titres floater : Sydbank3.625 05/2031 +80, Rabobank FRN 05/2029 +53, Gecina3.25 06/2031 +68, DNBNO3.625 5/2032C2031 +70, Enel3.5 5/2030 +58, Mercedes3.2 5/2029 + 45, SAP3 6/2029 + 35, BIL FRN 02/2028 +55bp.- réduit notre volant de liquidité, autour de 8%. Le cash a été placé essentiellement via des contrats de reverse repo (ayant une rémunération d'?str +10-15bp sur une maturité d'un mois avec une liquidité quotidienne).La performance du fonds, +32bp (+22 pour son indice), s'explique par la stabilisation des primes de crédit, le portage du portefeuille et la détente des taux sur le mois."

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

En effet, les primes sur le marché du crédit, en prenant comme proxy les indices ICE BofA 1-3 et 1-5 ans Euro Corporate, sont restées stables à +37 et 50bp, respectivement. Concernant les taux, les emprunts de l'Etat allemands à 2 et 5 ans se sont détendus de 11 et 10bp sur la période. Le portage du portefeuille est resté stable autour de 3.05%."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C) en devise EUR : 2,31% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,19%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C) en devise EUR : 2,14% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,21%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C) en devise EUR : 2,35% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,22%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C) en devise EUR : 2,37% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,19%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O en devise EUR : 2,58% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,26%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C) en devise EUR : 2,00% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,21%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C) en devise EUR : 2,19% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,20%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C) en devise EUR : 2,23% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,21%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C) en devise EUR : 2,37% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,20%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C) en devise EUR : 2,49% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,23%,
- Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C) en devise EUR : 2,42% / 1,99% avec une Tracking Error de 0,19%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	3 290 800 454,14	3 266 735 617,92
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	934 844 793,14	954 323 731,56
LYXOR INDEX FUND SICAV LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN IE CAP	75 000 000,00	75 245 055,50
RATP 050925 FIX 2.035	49 814 151,70	50 000 000,00
COFINIMMO SA 250925 FIX 2.07	40 927 047,54	41 000 000,00
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 170925 FIX	39 863 842,83	40 000 000,00
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 311225 FIX 2.12	39 835 788,03	40 000 000,00
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.25% 28-03-31	38 247 804,22	37 809 667,24
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 150126 FIX	34 969 110,62	35 000 000,00
EDP FINANCE BV 201125 FIX 2.07	30 946 617,09	31 000 000,00

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)	
Frais de gestion variables acquis	338,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,06
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	112,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)	
Frais de gestion variables acquis	91 405,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,01
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	87 394,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)	
Frais de gestion variables acquis	485,13
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,04
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	242,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,02
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)	
Frais de gestion variables acquis	640 747,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,03
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	778 429,87
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,03
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	29 021,12
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)	
Frais de gestion variables acquis	0,03
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,02
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)	
Frais de gestion variables acquis	4 636,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,01
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	6 513,11
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,02
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)	
Frais de gestion variables acquis	158,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,02
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	218,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,03
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)	
Frais de gestion variables acquis	674 311,46
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,07
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 173 450 010,00**

o Prêts de titres :

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions : 173 450 010,00

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 700 668 981,78**

o Change à terme : 133 458 781,78

o Future : 95 210 200,00

o Options :

o Swap : 472 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	BNP PARIBAS LONDON HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT STANDARD CHARTERED BANK

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	174 024 203,70
Total	174 024 203,70
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	4 222 870,46
Total des revenus	4 222 870,46
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	3 338,50
Total des frais	3 338,50

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				173 450 010,00	
% de l'Actif Net				3,58	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ELECTRICITE DE FRANCE EDF FRANCE				21 444 726,17	
RCI BANQUE FRANCE				15 097 370,96	
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL SA FRANCE				13 875 017,14	
HERA SPA ITALIE				11 838 642,93	
BOOKING HOLDINGS INC ETATS-UNIS				11 094 289,42	
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL LUXEMBOURG				10 374 741,67	
SWEDBANK AB SUEDE				10 075 626,58	
UBS GROUP AG SUISSE				10 036 725,30	
ORANGE SA FRANCE				8 859 713,13	
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE CV MEXIQUE				8 391 986,16	

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID ESPAGNE				173 450 010,00	
---	--	--	--	----------------	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				174 024 203,70	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro				174 024 203,70	

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an				23 420 279,76	
Plus d'1 an				83 123 954,72	
Ouvertes				67 479 969,22	

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois				173 450 010,00	
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres				174 024 203,70	
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				4 222 870,46	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				-3 338,50	
- Gestionnaire					
- Tiers					

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 14,14%.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères Investissement Responsable dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes Investissement Responsable d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 31 janvier 2025, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2024 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2025, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (2 011 bénéficiaires¹) s'est élevé à 230 158 437 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 157 827 743 euros, soit 69% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 72 330 694 euros, soit 31% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 26 887 485 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (48 bénéficiaires), 17 442 974 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2025

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque. Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans,
- Performance en fonction du risque basée sur Ratio d'Information / Ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Investissement Responsable :
 - Respecter la politique « beat the benchmark » de l'Investissement Responsable,
 - Délivrer de l'alpha tout en respectant les objectifs Investissement Responsable des fonds (basés sur le rating d'Amundi),
 - Dans le contexte des nouvelles politiques d'exclusion, désinvestir selon le calendrier, lorsqu'il y a lieu,
 - Contribuer au développement de l'offre Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante Investissement Responsable dans les actions commerciales
- Investissement Responsable :
 - Respect de la politique Investissement Responsable,
 - Intégration de l'Investissement Responsable dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Aptitude à concilier la combinaison rendement et Investissement Responsable (rendement / risque ajusté de l'Investissement Responsable),
 - Intégration de la composante Investissement Responsable dans l'engagement des clients.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment pour les produits Investissement Responsable
- Revenus
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Investissement Responsable :
 - Nombre d'actions commerciales par an, et capacité à présenter l'offre Investissement Responsable, notamment en matière de prospection,
 - Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation / développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Investissement Responsable :
 - Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques, l'expertise et les solutions Investissement Responsable d'Amundi,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Accompagnement des clients dans le nouveau contexte SFDR.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 17 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour les produits passifs, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

– Pour les produits passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi.

– Pour les produits passifs non ESG : Le devoir et l'obligation réglementaire en matière de gestion passive consistent à répliquer le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille doit respecter l'objectif contractuel de délivrer une exposition passive conforme à l'indice répliqué. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent donc pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation. Toutefois, pour les titres exclus de l'univers d'investissement actif d'Amundi, en raison de l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion, mais qui peuvent être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent conduire à un vote contre la décharge du conseil d'administration ou de la direction, ou contre la réélection du président et de certains administrateurs.

Pour les fonds à formule, l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion diffère également selon leur qualification ESG ou non ESG :

Les fonds à formule ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi.

Les fonds à formule non ESG n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles réglementaires⁵.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁶,
- armes chimiques et biologiques⁷,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁸.

² Sources Amundi Décembre 2025

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁵ Veuillez-vous référer au champ d'application de la politique d'exclusion présentée annexe 9.1.

⁶ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁷ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁸ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁹,
- pétrole, gaz et combustibles consommables¹⁰
- tabac

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les entreprises minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique avec un statut autorisé et qui sont en phase de construction.
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, avec une trajectoire de transition insuffisante¹¹.

- Pétrole, gaz et combustibles consommables

Une exclusion peut être appliquée si la due diligence effectuée conclut que l'émetteur dépasse significativement la trajectoire d'intensité carbone opérationnelle, sans mesure corrective crédible.

Plus précisément, cela s'applique aux :

Entreprises dont l'intensité carbone opérationnelle est incompatible avec la trajectoire de réduction moyenne globale fixée par le scénario NZE de l'AIE, soit une réduction de 50 % d'ici 2030, à la date d'application (sur la base d'une réduction linéaire moyenne).

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non-conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut les entreprises dont l'activité liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% de leur chiffre d'affaires. Cela concerne les sables bitumineux, les schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), le pétrole de schiste, le gaz de schiste, les gisements de charbon et le méthane de houille.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle

⁹ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

¹⁰ Tels que définis par la classification GICS® (Global Industry Classification Standard)

¹¹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

- Armes à uranium appauvri

Les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut les émetteurs qui remplissent au moins une des conditions suivantes :

- Emetteurs impliqués dans la production, la vente ou au stockage d'armes nucléaires des états n'ayant pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou des états signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN ;
- Emetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires ;
- Emetteurs qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de la production ou la vente d'armes nucléaires, à l'exception des revenus provenant de composants à double usage ainsi que des plateformes de lancement.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 967 511,26	EUR	20,12	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	663 986,16	EUR	6,79	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	2 631 497,42	EUR	26,91	EUR

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 mai 2026

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 mai 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 mai 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date du 21 octobre 2026

Paris La Défense, le 21 octobre 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Bilan Actif au 29/05/2026 en EUR	29/05/2026	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	4 448 020 719,63	3 921 440 940,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 448 020 719,63	3 921 440 940,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)	19 943 519,54	55 808 494,81
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	19 943 519,54	55 808 494,81
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	203 686 616,59	192 868 428,53
OPCVM	203 686 616,59	192 868 428,53
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	2 774 931,62	266 710,38
Opérations temporaires sur titres (H)	173 714 610,04	303 708 456,40
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	173 714 610,04	303 708 456,40
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	4 848 140 397,42	4 474 093 030,62
Créances et comptes d'ajustement actifs	70 490 453,55	6 962 500,91
Comptes financiers	3 932 653,24	7 205 854,13
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	74 423 106,79	14 168 355,04
Total de l'actif I+II	4 922 563 504,21	4 488 261 385,66

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Bilan Passif au 29/05/2026 en EUR	29/05/2026	30/05/2025
Capitaux propres :		
Capital	4 731 738 074,04	4 243 892 225,37
Report à nouveau sur revenu net	280,14	3 925 154,03
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		218 802,81
Résultat net de l'exercice	109 809 630,56	162 525 511,68
Capitaux propres I	4 841 547 984,74	4 410 561 693,89
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	4 841 547 984,74	4 410 561 693,89
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	2 715 870,64	7 377 736,53
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 715 870,64	7 377 736,53
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	78 299 648,83	57 549 946,11
Concours bancaires		12 772 009,13
Sous-total autres passifs IV	78 299 648,83	70 321 955,24
Total Passifs : I+II+III+IV	4 922 563 504,21	4 488 261 385,66

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Compte de résultat au 29/05/2026 en EUR	29/05/2026	30/05/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	22 625,46	
Produits sur obligations	124 000 407,68	91 548 283,93
Produits sur titres de créances	3 959 777,63	3 096 211,94
Produits sur parts d'OPC	10,62	1,01
Produits sur instruments financiers à terme	3 966 818,92	18 352 966,37
Produits sur opérations temporaires sur titres	4 222 870,46	11 405 594,81
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	184 831,33	449 859,19
Sous-total produits sur opérations financières	136 357 342,10	124 852 917,25
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme	-1 096 420,98	-3 638 472,48
Charges sur opérations temporaires sur titres	-3 338,51	0,14
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-22 695,11	-194 727,05
Sous-total charges sur opérations financières	-1 122 454,60	-3 833 199,39
Total revenus financiers nets (A)	135 234 887,50	121 019 717,86
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-14 606 016,58	-9 624 833,55
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-14 606 016,58	-9 624 833,55
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	120 628 870,92	111 394 884,31
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-9 748 997,88	13 390 654,62
Sous-total revenus nets I = (C+D)	110 879 873,04	124 785 538,93
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	25 804 136,14	5 240 996,76
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 960 293,69	-1 357 314,37
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	23 843 842,45	3 883 682,39
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-2 098 156,82	710 061,28
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	21 745 685,63	4 593 743,67

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Compte de résultat au 29/05/2026 en EUR	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-27 485 781,07	29 950 832,29
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-13 728,97	18 045,97
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-27 499 510,04	29 968 878,26
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	4 683 581,93	3 177 350,82
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-22 815 928,11	33 146 229,08
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	109 809 630,56	162 525 511,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de son indice composite de référence (80 % taux €str capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

A1b. Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025	29/05/2026
Actif net Global en EUR	4 024 989 444,16	2 864 934 264,13	3 227 295 072,58	4 410 561 693,89	4 841 547 984,74
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - B (D) en EUR					
Actif net	515 994,74	39,49	40,79	41,34	
Nombre de titres	52,764	0,004	0,004	0,004	
Valeur liquidative unitaire	9 779,29	9 872,50	10 197,50	10 335,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			12,50		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-67,56	-165,00		-22,50	
Distribution unitaire sur revenu	94,77	197,50	257,50	202,50	
Crédit d'impôt unitaire (1)					
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C) en EUR					
Actif net	1 816 891,06	1 648 047,01	1 732 519,63	926 370,21	613 070,34
Nombre de titres	9,175	8,175	8,175	4,211	2,724
Valeur liquidative unitaire	198 026,27	201 595,96	211 929,00	219 988,17	225 062,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 427,80	-3 745,82	428,62	229,16	1 010,48
Capitalisation unitaire sur revenu	1 703,47	4 412,75	6 564,50	6 176,54	5 125,42
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C) en EUR					
Actif net	54 440 008,36	89 928 531,28	327 606 043,50	733 933 477,68	1 067 513 458,98
Nombre de titres	5 292,350	8 599,919	29 849,363	64 531,895	91 899,755
Valeur liquidative unitaire	10 286,54	10 456,90	10 975,31	11 373,18	11 616,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-74,23	-194,43	22,16	11,85	52,18
Capitalisation unitaire sur revenu	70,13	214,12	323,09	300,47	245,47

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C) en EUR					
Actif net			13 166,12	956 526,11	1 129 571,38
Nombre de titres			129,440	9 056,011	10 448,780
Valeur liquidative unitaire			101,716	105,623	108,105
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			0,31	0,10	0,48
Capitalisation unitaire sur revenu			1,00	3,00	2,50
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C) en EUR					
Actif net	2 985 129 748,26	2 032 250 570,54	1 892 224 891,88	1 852 053 938,55	1 995 914 350,94
Nombre de titres	28 290,3052	18 910,2352	16 740,5183	15 775,1392	16 607,6280
Valeur liquidative unitaire	105 517,76	107 468,28	113 032,63	117 403,33	120 180,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-761,56	-1 996,39	228,71	122,25	539,49
Capitalisation unitaire sur revenu	962,13	2 399,81	3 554,99	3 366,27	2 804,68
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D) en EUR					
Actif net	101 611 819,71	91 083 070,61	92 256 078,77	116 423 323,95	101 239 882,47
Nombre de titres	102 671,247	90 516,541	89 100,935	108 060,701	97 788,830
Valeur liquidative unitaire	989,6813	1 006,2588	1 035,4108	1 077,3881	1 035,2908
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées			2,02		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,34	-18,68		3,14	4,73
Distribution unitaire sur revenu	4,87	25,66		69,09	26,91
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu			36,32		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C) en EUR					
Actif net	12 932 204,47	16 298 047,56	160 524 037,04	287 529 961,23	273 844 067,45
Nombre de titres	129 153,920	160 348,749	1 506 652,590	2 607 957,344	2 435 087,749
Valeur liquidative unitaire	100,130	101,641	106,543	110,251	112,457
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,72	-1,89	0,21	0,11	0,50
Capitalisation unitaire sur revenu	0,52	1,93	3,00	2,76	2,23
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C) en EUR					
Actif net	111,58	113,32	118,89	123,15	125,85
Nombre de titres	1,138	1,138	1,138	1,138	1,138
Valeur liquidative unitaire	98,04	99,57	104,47	108,21	110,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,62	-1,76	0,21		0,50
Capitalisation unitaire sur revenu	0,49	1,79	2,88	2,63	1,91
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C) en EUR					
Actif net	290 877,48	13 208 322,36	21 310 719,22	23 359 431,57	45 181 304,51
Nombre de titres	2 997,124	133 927,221	205 858,807	217 735,425	411 953,106
Valeur liquidative unitaire	97,0522	98,6231	103,5210	107,2835	109,6758
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,70	-1,83	0,20	0,11	0,49
Capitalisation unitaire sur revenu	0,68	1,98	3,05	2,84	2,41

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C) en EUR					
Actif net	20 063 148,21	451 379,06	477 514,81	716 847,54	635 628,07
Nombre de titres	202 247,750	4 467,500	4 493,500	6 494,500	5 625,250
Valeur liquidative unitaire	99,200	101,036	106,267	110,377	112,995
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,71	-1,87	0,21	0,11	0,50
Capitalisation unitaire sur revenu	0,95	2,25	3,34	3,16	2,64
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C) en EUR					
Actif net	228 855 420,84	28 576 201,07	102 557 850,85	517 165 602,92	431 668 771,27
Nombre de titres	2 307,0270	282,1830	960,4410	4 658,6490	3 793,9816
Valeur liquidative unitaire	99 199,28	101 268,32	106 782,04	111 011,92	113 777,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-715,01	-1 879,13	216,51	115,52	510,56
Capitalisation unitaire sur revenu	954,82	2 492,96	3 618,47	3 280,70	2 791,70
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C) en EUR					
Actif net	619 333 219,45	591 489 941,83	628 592 091,08	877 496 049,64	923 807 753,48
Nombre de titres	625 495,535	586 248,584	592 076,177	795 367,139	817 565,019
Valeur liquidative unitaire	990,1481	1 008,9405	1 061,6743	1 103,2591	1 129,9501
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-7,13	-18,73	2,14	1,14	5,07
Capitalisation unitaire sur revenu	9,57	23,00	33,86	32,14	26,95

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins- values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc ...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I - C : 0,350 % TTC maximum l'an Part E - C : 0,530 % TTC maximum l'an Part P - C : 0,630 % TTC maximum l'an Part CDN - C : 0,330 % TTC maximum l'an Part S - C : 0,100 % TTC maximum l'an Part R - C : 0,380 % TTC maximum l'an Part B - D : 0,350 % TTC maximum l'an Part R1 - C : 0,350 % TTC maximum l'an Part PM - C : 0,630 % TTC maximum l'an Part I3-EUR - C : 0,450 % TTC maximum l'an Part R2 - C : 0,450 % TTC maximum l'an Part O - C/D : 0,070 % TTC maximum l'an Part FA - C : 0,680 % TTC maximum l'an Part R4 - C : 0,350 % TTC maximum l'an
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I - C : 0,05 % TTC Part E - C : 0,07 % TTC Part P - C : 0,07 % TTC Part CDN - C : 0,07 % TTC Part S - C : 0,05 % TTC Part R - C : 0,07 % TTC Part B - D : 0,05 % TTC Part R1 - C : 0,05 % TTC Part PM - C : 0,07 % TTC Part I3-EUR - C : 0,05 % TTC Part R2 - C : 0,05 % TTC Part O - C/D : 0,03 % TTC Part FA - C : 0,07 % TTC Part R4 - C : 0,05 % TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

P5	Commission de surperformance	Actif net	Part I - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part E - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part P - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part CDN - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part S - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part R - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part B - D : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part R1 - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part PM - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I3-EUR - C : néant Part R2 - C : néant Part O - C/D : néant Part FA - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part R4 - C : 15,00 % annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
----	------------------------------	-----------	--

Peuvent s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Commission de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- l'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence suivant :

Ainsi, à compter du 1^{er} juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de Mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} juin 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représente 15,00 % maximum de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de l'action par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fait l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance est nulle et fait l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigibles à date d'anniversaire et sont payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	29/05/2026	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	4 410 561 693,89	3 227 295 072,58
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 237 356 733,01	3 199 483 396,38
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 915 866 346,32	-2 161 464 218,95
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	120 628 870,92	111 394 884,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	23 843 842,45	3 883 682,39
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-27 499 510,04	29 968 878,26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-7 477 299,17	-1,03
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		-0,05
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	4 841 547 984,74	4 410 561 693,89

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - B (D)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-0,004	-41,66
Solde net des souscriptions/rachats	-0,004	-41,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1,487	-333 121,43
Solde net des souscriptions/rachats	-1,487	-333 121,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2,724	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	72 195,412	830 538 671,82
Parts rachetées durant l'exercice	-44 827,552	-516 748 274,54
Solde net des souscriptions/rachats	27 367,860	313 790 397,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	91 899,755	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	6 348,944	678 401,33
Parts rachetées durant l'exercice	-4 956,175	-533 016,61
Solde net des souscriptions/rachats	1 392,769	145 384,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 448,780	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	24 140,9637	2 865 894 448,89
Parts rachetées durant l'exercice	-23 308,4749	-2 775 764 892,56
Solde net des souscriptions/rachats	832,4888	90 129 556,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 607,6280	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)		
Parts souscrites durant l'exercice	60 055,307	62 036 414,17
Parts rachetées durant l'exercice	-70 327,178	-72 660 102,18
Solde net des souscriptions/rachats	-10 271,871	-10 623 688,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	97 788,830	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	1 896 394,541	211 032 415,66
Parts rachetées durant l'exercice	-2 069 264,136	-230 699 848,74
Solde net des souscriptions/rachats	-172 869,595	-19 667 433,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 435 087,749	

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,138	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	481 743,254	52 390 889,44
Parts rachetées durant l'exercice	-287 525,573	-31 247 736,26
Solde net des souscriptions/rachats	194 217,681	21 143 153,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	411 953,106	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	8 032,000	900 968,00
Parts rachetées durant l'exercice	-8 901,250	-999 909,89
Solde net des souscriptions/rachats	-869,250	-98 941,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 625,250	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	1 682,2123	188 884 523,18
Parts rachetées durant l'exercice	-2 546,8797	-286 879 402,45
Solde net des souscriptions/rachats	-864,6674	-97 994 879,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 793,9816	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	22 197,880	25 000 000,52
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	22 197,880	25 000 000,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	817 565,019	

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - B (D) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C) FR0012330074	Capitalisation	Capitalisation	EUR	613 070,34	2,724	225 062,53
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C) FR0010830885	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 067 513 458,98	91 899,755	11 616,06
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C) FR001400N8U9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 129 571,38	10 448,780	108,105
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C) FR0010830844	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 995 914 350,94	16 607,6280	120 180,57
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D) FR0014002KK8	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	101 239 882,47	97 788,830	1 035,2908
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C) FR0010829697	Capitalisation	Capitalisation	EUR	273 844 067,45	2 435 087,749	112,457
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C) FR0013463155	Capitalisation	Capitalisation	EUR	125,85	1,138	110,58
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C) FR0013289360	Capitalisation	Capitalisation	EUR	45 181 304,51	411 953,106	109,6758
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C) FR0013385051	Capitalisation	Capitalisation	EUR	635 628,07	5 625,250	112,995
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C) FR0013508934	Capitalisation	Capitalisation	EUR	431 668 771,27	3 793,9816	113 777,24
AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C) FR0013224342	Capitalisation	Capitalisation	EUR	923 807 753,48	817 565,019	1 129,9501

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	4 448 020,72	3 013 362,08	1 434 658,64		
Titres de créances	19 943,52	19 943,52			
Opérations temporaires sur titres	173 714,61		173 714,61		
Comptes financiers	3 932,65				3 932,65
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	-95 210,20			
Options	NA				
Swaps	NA	-472 000,00	472 000,00		
Autres instruments financiers	NA				
Total		2 466 095,40	2 080 373,25		3 932,65

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	59 687,40	270 319,35	484 840,72	2 959 330,00	598 326,90	75 516,35	
Titres de créances	19 943,52						
Opérations temporaires sur titres	173 714,61						
Comptes financiers	3 932,65						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures					-95 210,20		
Options							
Swaps	472 000,00			-277 000,00	-195 000,00		
Autres instruments							
Total	729 278,18	270 319,35	484 840,72	2 682 330,00	308 116,70	75 516,35	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 USD +/-	Devise 4 AUD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	66 966,44	44 900,71	21 036,78		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	1 511,61	993,57	536,69	0,64	0,06
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes			-76,96		
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-67 333,71	-45 423,78	-21 012,57		
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 144,34	470,50	483,94	0,64	0,06

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	4 394 821,10	53 199,62	
Titres de créances			19 943,52
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	4 394 821,10	53 199,62	19 943,52

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS LONDON	1 969,70	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	75,69	
STANDARD CHARTERED BANK	39,51	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	173 714,61	
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	977,00	
BNP FINANCE PARIS	6 039,01	
HSBC FRANCE EX CCF	290,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS LONDON		1 358,57
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		467,71
HSBC FRANCE EX CCF		199,56
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	29/05/2026
Créances		
	Ventes à règlement différé	62 069 583,69
	Dépôts de garantie en espèces	1 114 851,40
	Coupons et dividendes en espèces	11,63
	Collatéraux	7 306 006,83
Total des créances		70 490 453,55
Dettes		
	Achats à règlement différé	74 483 159,00
	Frais de gestion fixe	960 268,64
	Frais de gestion variable	2 390 974,85
	Autres dettes	465 246,34
Total des dettes		78 299 648,83
Total des créances et des dettes		-7 809 195,28

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - B (D)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 233,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables provisionnés	338,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,04
Frais de gestion variables acquis	112,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 352 224,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	91 405,70
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	87 394,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 398,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	485,13
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,04
Frais de gestion variables acquis	242,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 291 939,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables provisionnés	640 747,67
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	778 429,87
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	41 416,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 795 944,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	29 021,12
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Frais de gestion variables provisionnés	0,03
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

	29/05/2026
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	106 484,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables provisionnés	4 636,69
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	6 513,11
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 459,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	158,29
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	218,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	631 356,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables provisionnés	-0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 066 543,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	674 311,45
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	29/05/2026
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/05/2026
Titres pris en pension livrée	174 024 203,70
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/05/2026
Actions			
Obligations			83 934 712,29
	XS3108521124	CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 2.75% 07-07-28	14 367 599,15
	XS3275406539	CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 2.75% 21-01-29	16 385 943,67
	XS2800653581	CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 3.75% 12-04-27	25 385 339,89
	XS2708354811	CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	-5 739,04
	XS2843011615	CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 18-07-27	15 813 616,49
	XS2901447016	CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 27-01-28	11 987 952,13
TCN			
OPC			203 686 616,59
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	71 239 575,43
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	68 439 469,28
	FR001400BW39	AMUNDI IMPACT ULTRA SHORT TERM GREEN BOND - I C	18 399 905,93
	LU2898189019	AMUNDI MMKT-S/T EUR-ZC D	547,28
	FR0050000878	AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE PART I3	1 125 459,04
	FR0011088657	AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE PART I C	44 481 659,63
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			287 621 328,88

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	110 879 873,04	124 785 538,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	110 879 873,04	124 785 538,93
Report à nouveau	280,14	3 925 154,03
Sommes distribuables au titre du revenu net	110 880 153,18	128 710 692,96

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - B (D)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets		0,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)		0,81
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net		0,81
Affectation :		
Distribution		0,81
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation		
Total		0,81
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		0,004
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		202,50
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	13 961,66	26 009,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	13 961,66	26 009,42
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	13 961,66	26 009,42
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	13 961,66	26 009,42
Total	13 961,66	26 009,42
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	22 558 835,50	19 389 989,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	22 558 835,50	19 389 989,69
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	22 558 835,50	19 389 989,69
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	22 558 835,50	19 389 989,69
Total	22 558 835,50	19 389 989,69
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	26 193,08	27 195,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26 193,08	27 195,81
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	26 193,08	27 195,81
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	26 193,08	27 195,81
Total	26 193,08	27 195,81
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	46 579 176,86	53 103 430,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	46 579 176,86	53 103 430,44
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	46 579 176,86	53 103 430,44
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	46 579 176,86	53 103 430,44
Total	46 579 176,86	53 103 430,44
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	2 632 175,91	3 541 089,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 632 175,91	3 541 089,47
Report à nouveau	280,14	3 925 154,03
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 632 456,05	7 466 243,50
Affectation :		
Distribution	2 631 497,42	7 465 913,83
Report à nouveau du revenu de l'exercice	958,63	329,67
Capitalisation		
Total	2 632 456,05	7 466 243,50
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	97 788,830	108 060,701
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	26,91	69,09
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	1 617 060,59	

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	5 433 591,54	7 204 862,63
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 433 591,54	7 204 862,63
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 433 591,54	7 204 862,63
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	5 433 591,54	7 204 862,63
Total	5 433 591,54	7 204 862,63
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	2,18	3,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2,18	3,00
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	2,18	3,00
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2,18	3,00
Total	2,18	3,00
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	995 706,88	619 176,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	995 706,88	619 176,12
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	995 706,88	619 176,12
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	995 706,88	619 176,12
Total	995 706,88	619 176,12
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	14 871,95	20 557,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	14 871,95	20 557,37
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	14 871,95	20 557,37
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	14 871,95	20 557,37
Total	14 871,95	20 557,37
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	10 591 666,26	15 283 632,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	10 591 666,26	15 283 632,47
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 591 666,26	15 283 632,47
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	10 591 666,26	15 283 632,47
Total	10 591 666,26	15 283 632,47
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/05/2026	30/05/2025
Revenus nets	22 033 691,22	25 569 591,70
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	22 033 691,22	25 569 591,70
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	22 033 691,22	25 569 591,70
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	22 033 691,22	25 569 591,70
Total	22 033 691,22	25 569 591,70
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	21 745 685,63	4 593 743,67
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	21 745 685,63	4 593 743,67
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		218 802,81
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	21 745 685,63	4 812 546,48

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - B (D)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		-0,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		-0,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		-0,09
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation		-0,09
Total		-0,09
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 752,55	965,02
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 752,55	965,02
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 752,55	965,02
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 752,55	965,02
Total	2 752,55	965,02
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 795 683,06	765 210,45
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 795 683,06	765 210,45
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 795 683,06	765 210,45
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 795 683,06	765 210,45
Total	4 795 683,06	765 210,45
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 070,89	995,87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 070,89	995,87
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 070,89	995,87
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	5 070,89	995,87
Total	5 070,89	995,87
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 959 700,87	1 928 659,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	8 959 700,87	1 928 659,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 959 700,87	1 928 659,46
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	8 959 700,87	1 928 659,46
Total	8 959 700,87	1 928 659,46
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	462 677,80	121 091,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	462 677,80	121 091,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		218 802,81
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	462 677,80	339 894,35
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	462 677,80	339 894,35
Total	462 677,80	339 894,35
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 230 787,08	299 992,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 230 787,08	299 992,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 230 787,08	299 992,21
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 230 787,08	299 992,21
Total	1 230 787,08	299 992,21
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,57	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,57	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,57	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	0,57	
Total	0,57	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	202 884,90	24 353,30
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	202 884,90	24 353,30
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	202 884,90	24 353,30
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	202 884,90	24 353,30
Total	202 884,90	24 353,30
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 853,14	746,57
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 853,14	746,57
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 853,14	746,57
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 853,14	746,57
Total	2 853,14	746,57
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 937 071,64	538 175,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 937 071,64	538 175,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 937 071,64	538 175,50
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 937 071,64	538 175,50
Total	1 937 071,64	538 175,50
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/05/2026	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 146 203,13	913 553,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 146 203,13	913 553,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 146 203,13	913 553,84
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 146 203,13	913 553,84
Total	4 146 203,13	913 553,84
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 448 020 719,63	91,87
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 448 020 719,63	91,87
Automobiles			71 969 787,07	1,49
BMW FIN 2.625% 20-05-28 EMTN	EUR	10 000 000	9 947 311,58	0,21
BMW FIN 3.25% 19-05-29 EMTN	EUR	14 800 000	14 868 089,25	0,31
General Motors Financial Co Inc 3.9% 12-01-28	EUR	6 700 000	6 883 214,15	0,14
HYUNDAI CAPITAL AMERICA 2.875% 26-06-28	EUR	27 000 000	27 599 359,30	0,57
VOLKSWAGEN LEASING 3.625% 11-10-26	EUR	12 350 000	12 671 812,79	0,26
Banques commerciales			1 335 476 138,98	27,61
AL SYDBANK AS 3.625% 29-05-31	EUR	28 500 000	28 623 004,83	0,59
BANCO DE BADELL 5.25% 07-02-29	EUR	20 000 000	20 991 029,28	0,43
BARCLAYS 3.58% 12-05-30 EMTN	EUR	13 100 000	13 191 162,01	0,27
BARCLAYS E3R+0.68% 31-10-29	EUR	11 500 000	11 530 264,54	0,24
BARCLAYS E3R+0.8% 08-05-28	EUR	13 800 000	13 873 056,87	0,29
BARCLAYS E3R+1.1% 14-05-29	EUR	12 800 000	12 930 491,82	0,27
BBVA E3R+0.45% 07-06-27 EMTN	EUR	18 500 000	18 645 387,75	0,39
BBVA E3R+0.55% 15-01-29 EMTN	EUR	13 300 000	13 373 640,88	0,28
BNP PAR 0.375% 14-10-27 EMTN	EUR	9 000 000	8 947 375,09	0,18
BNP PAR 0.5% 30-05-28 EMTN	EUR	16 000 000	15 713 129,58	0,32
BNP PAR 2.88% 06-05-30 EMTN	EUR	10 000 000	9 942 218,70	0,21
BNP PAR E3R+0.75% 20-03-29	EUR	20 700 000	20 870 849,60	0,43
CAIXABANK 0.75% 26-05-28 EMTN	EUR	15 000 000	14 692 673,23	0,30
CAIXABANK E3R+0.65% 26-06-29	EUR	14 000 000	14 110 914,35	0,29
CAN IMP BK E3R+0.62% 03-02-28	EUR	18 400 000	18 467 354,88	0,38
CCF SFH 2.5% 09-04-29 EMTN	EUR	8 800 000	8 724 560,30	0,18
CCF SFH 2.5% 28-06-28 EMTN	EUR	12 700 000	12 882 585,59	0,27
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT E3R+0.5% 03-03-28	EUR	13 600 000	13 699 047,71	0,28
COOPERATIEVE RABOBANK UA E3R+0.53% 12-05-29	EUR	25 000 000	25 059 937,41	0,52
COOPERATIEVE RABOBANK UA E3R+0.57% 16-07-28	EUR	24 200 000	24 335 977,73	0,50
CRELAN 5.75% 26-01-28 EMTN	EUR	32 500 000	34 459 624,17	0,71
DANSKE BK E3R+0.32% 11-11-27	EUR	17 400 000	17 427 533,76	0,36
DEUTSCHE BK 2.625% 13-08-28	EUR	19 200 000	19 484 690,00	0,40
DEUTSCHE BK 3.0% 16-06-29 EMTN	EUR	7 100 000	7 264 700,73	0,15
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	5 000 000	5 206 075,36	0,11
DNB BANK A 0.25% 23-02-29 EMTN	EUR	9 500 000	9 062 515,22	0,19
DNB BANK A 3.625% 28-05-32	EUR	19 100 000	19 286 428,92	0,40
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	14 800 000	15 630 413,90	0,32
DNB BANK A E3R+0.5% 08-08-29	EUR	15 000 000	15 025 653,99	0,31
EFG EUROBANK 2.875% 07-07-28	EUR	24 400 000	24 945 904,44	0,52
EFG EUROBANK 7.0% 26-01-29	EUR	5 000 000	5 416 675,44	0,11

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FORD MOTOR CREDIT 3.622% 27-07-28	EUR	10 000 000	10 343 798,21	0,21
FORD MOTOR CREDIT 4.95% 28-05-27	USD	15 279 000	13 124 852,68	0,27
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 3.5% 17-03-28	EUR	16 200 000	16 414 303,04	0,34
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.5% 24-07-28	EUR	14 200 000	15 066 196,63	0,31
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.75% 02-05-29	EUR	12 600 000	13 129 687,31	0,27
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.875% 30-03-27	EUR	13 600 000	13 916 873,75	0,29
HSBC 3.313% 13-05-30 EMTN	EUR	20 000 000	20 035 176,36	0,41
HSBC E3R+0.75% 12-11-29 EMTN	EUR	14 700 000	14 764 162,80	0,30
HYPO NOE GRUPPE 3.375% 23-04-30	EUR	15 000 000	15 012 821,99	0,31
HYPO NOE GRUPPE 4.0% 01-02-27	EUR	6 100 000	6 224 855,28	0,13
ING BANK NEDERLAND NV 2.625% 01-12-28	EUR	15 000 000	15 063 632,74	0,31
ING GROEP NV 0.375% 29-09-28	EUR	10 000 000	9 692 112,97	0,20
ING GROEP NV 2.0% 20-09-28	EUR	14 000 000	13 881 841,81	0,29
ING GROEP NV 3.875% 12-08-29	EUR	12 100 000	12 661 306,73	0,26
INTE 3.625% 30-06-28	EUR	9 000 000	9 438 523,85	0,19
INTE E3R+0.6% 16-04-27	EUR	4 100 000	4 126 529,95	0,09
JPM CHASE E3R+0.53% 18-02-29	EUR	33 600 000	33 637 210,18	0,69
JPM CHASE E3R+0.61% 06-06-28	EUR	21 800 000	21 984 920,14	0,45
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	17 630 000	18 599 502,05	0,38
KBC GROUPE 4.25% 28-11-29 EMTN	EUR	15 500 000	16 225 333,17	0,34
KBC GROUPE E3R+0.6% 16-10-29	EUR	23 000 000	23 088 104,98	0,48
KBC IFIMA E3R+0.3% 24-02-28	EUR	11 700 000	11 701 405,43	0,24
KOREA DB 2.375% 04-09-28	EUR	10 000 000	10 067 632,88	0,21
LLOYDS BANKING GROUP E3R+0.63% 04-03-28	EUR	11 500 000	11 597 229,03	0,24
LLOYDS BANKING GROUP E3R+0.63% 12-02-30	EUR	19 400 000	19 440 595,90	0,40
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.598% 10-04-28	EUR	4 346 000	4 247 590,49	0,09
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.0% 18-03-28	EUR	18 800 000	19 123 493,23	0,39
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY E3R+0.8% 27-01-29	EUR	22 600 000	22 737 850,17	0,47
NATL BANK OF GREECE 2.75% 21-07-29	EUR	4 500 000	4 560 789,56	0,09
NATL WESTMINSTER BANK E3R+0.6% 11-06-28	EUR	17 400 000	17 560 428,24	0,36
NATWEST GROUP 4.699% 14-03-28	EUR	4 000 000	4 095 083,43	0,08
NWIDE 1 1/8 05/31/28	EUR	9 000 000	8 807 569,41	0,18
PIRAEUS BANK 3.0% 03-12-28	EUR	7 100 000	7 177 015,91	0,15
PKO Bank Polski 3.375% 16-06-28	EUR	18 005 000	18 601 074,64	0,38
RCI BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	4 000 000	3 975 090,36	0,08
RCI BANQUE 3.5% 10-05-28 EMTN	CHF	15 000 000	17 279 182,46	0,36
RCI BANQUE 3.5% 17-01-28 EMTN	EUR	3 900 000	3 968 589,18	0,08
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.4% 04-11-26	EUR	18 000 000	18 041 995,64	0,37
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.45% 24-03-27	EUR	20 000 000	20 118 255,33	0,42
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.65% 16-01-30	EUR	26 000 000	26 085 230,39	0,54
SANTANDER CONSUMER BANK 4.375% 13-09-27	EUR	11 300 000	11 857 101,35	0,24
SANTANDER UK 2.625% 12-04-28	EUR	7 000 000	6 990 402,85	0,14
SANTANDER UK E3R+0.6% 24-03-28	EUR	10 400 000	10 493 088,07	0,22
SPAREBANK MIDT NORGE AS 3.5% 23-05-29	EUR	13 000 000	13 162 382,56	0,27

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVENSKA HANDELSBANKEN AB E3R+0.42% 17-02-28	EUR	12 500 000	12 534 276,04	0,26
SWEDBANK AB 2.875% 30-04-29	EUR	14 000 000	13 936 663,36	0,29
SYDBANK 3.0% 11-12-29 EMTN	EUR	18 600 000	18 708 250,68	0,39
SYDBANK 4.125% 30-09-27 EMTN	EUR	14 900 000	15 375 175,81	0,32
SYDBANK 5.125% 06-09-28 EMTN	EUR	14 000 000	14 862 383,20	0,31
TORONTO DOMINION BANK 2.442% 08-09-28	EUR	12 500 000	12 612 715,56	0,26
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.58% 10-09-27	EUR	29 000 000	29 252 734,89	0,60
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.7% 28-07-28	EUR	28 000 000	28 184 653,38	0,58
UBS AG LONDON BRANCH 3.4224% 01-08-32	EUR	12 600 000	12 655 233,47	0,26
UNICREDIT E3R+0.7% 20-11-28	EUR	25 100 000	25 209 348,74	0,52
ZUERCHER KANTONALBANK 3.08% 18-05-29	EUR	14 900 000	14 971 697,72	0,31
ZUERCHER KANTONALBANK 4.467% 15-09-27	EUR	34 000 000	35 237 304,92	0,79
Biens de consommation durables			44 214 035,25	0,91
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	26 212 000	26 421 903,46	0,54
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	17 314 000	17 792 131,79	0,37
Boissons			60 747 012,04	1,25
COCA COLA HBC FINANCE BV 3.375% 01-10-28	EUR	14 300 000	14 480 873,75	0,30
COCA COLA HBC FINANCE BV 3.375% 27-02-28	EUR	20 000 000	20 312 813,91	0,41
MAPLE PARENT 3.495% 26-03-28	EUR	12 500 000	12 636 520,51	0,26
PEPSI E3R+0.23% 11-02-28	EUR	13 300 000	13 316 803,87	0,28
Composants automobiles			70 370 508,01	1,45
CONTINENTAL 2.875% 09-06-29	EUR	10 000 000	10 115 695,49	0,21
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	8 938 000	9 029 827,34	0,19
ROBERT BOSCH FINANCE LLC 2.75% 28-05-28	EUR	15 600 000	15 515 485,96	0,32
ROBERT BOSCH FINANCE LLC E3R+0.45% 28-11-26	EUR	15 000 000	15 008 353,14	0,31
SCHAEFFLER AG 4.25% 01-04-28	EUR	17 000 000	17 277 619,77	0,35
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	3 300 000	3 423 526,31	0,07
Conglomérats industriels			9 296 411,53	0,19
SMITHS GROUP 2.0% 23-02-27	EUR	9 304 000	9 296 411,53	0,19
Crédit à la consommation			71 804 642,54	1,48
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES 2.521% 22-08-28	EUR	15 700 000	15 866 904,85	0,33
CATERPILLAR FINANCIAL SERVICES 2.541% 20-11-28	EUR	20 000 000	20 041 944,97	0,41
SERVICIOS FINANCIEROS CARREFOUR ESTABLE 3.5% 29-09-28	EUR	35 000 000	35 895 792,72	0,74
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			53 756 187,84	1,11
ARLA FOODS AMBA 3.375% 22-05-29	EUR	9 390 000	9 439 220,88	0,19
BK AMERICA E3R+0.53% 28-01-28	EUR	21 100 000	21 172 274,77	0,44
BK AMERICA E3R+0.6% 30-10-29	EUR	5 000 000	5 013 224,30	0,10
CARREFOUR S A 2.875% 08-12-28	EUR	8 100 000	8 163 528,61	0,17
MAGNUM ICC FINANCE BV 2.75% 26-02-29	EUR	10 000 000	9 967 939,28	0,21
Distribution spécialisée			5 218 191,69	0,11
NATL GRID NORTH AMERICA 4.151% 12-09-27	EUR	5 000 000	5 218 191,69	0,11

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Electricité			86 532 211,72	1,79
AMPRION 3.45% 22-09-27	EUR	5 500 000	5 658 291,36	0,12
CEZ 0.875% 02-12-26 EMTN	EUR	14 000 000	13 929 235,37	0,29
CEZ 2.375% 06-04-27 EMTN	EUR	25 100 000	25 091 349,47	0,52
CEZ 3% 06/28	EUR	17 000 000	17 516 511,59	0,36
ENEL 3.5% 26-05-30 EMTN	EUR	19 100 000	19 278 845,45	0,40
RTE EDF TRANSPORT 2.625% 08-07-29	EUR	5 000 000	5 057 978,48	0,10
Epargne et prêts hypothécaires			66 887 766,28	1,38
ACHMEA BANK NV 2.5% 06-05-28	EUR	11 600 000	11 499 518,61	0,24
ACHMEA BANK NV 2.75% 10-12-27	EUR	15 200 000	15 343 165,09	0,32
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 0.375% 15-07-27	EUR	4 286 000	4 288 760,41	0,09
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 3.375% 14-11-29	EUR	16 000 000	16 424 924,94	0,34
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 4.875% 24-08-28	EUR	18 000 000	19 331 397,23	0,39
Equipement et services pour l'énergie			19 806 999,69	0,41
EUROGRID GMBH 1 3.075% 18-10-27	EUR	19 400 000	19 806 999,69	0,41
Equipements électriques			31 087 086,84	0,64
SCHNEIDER ELECTRIC SE 2.625% 02-09-29	EUR	15 000 000	15 100 469,30	0,31
SCHNEIDER ELECTRIC SE E3R+0.25% 02-09-27	EUR	15 900 000	15 986 617,54	0,33
Equipements et instruments électroniques			6 451 929,69	0,13
AMPHENOL 3.375% 12-05-29	EUR	6 400 000	6 451 929,69	0,13
Finances			64 383 315,01	1,33
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	19 500 000	19 146 206,21	0,40
HAMMERSON IRELAND FINANCE DAC 1.75% 03-06-27	EUR	12 805 000	12 834 562,56	0,27
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 2.375% 27-05-28	EUR	10 000 000	9 910 316,04	0,20
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.2% 20-11-27	EUR	22 500 000	22 492 230,20	0,46
FPI Bureautiques			20 838 076,24	0,43
GECINA 3.25% 03-06-31 EMTN	EUR	21 000 000	20 838 076,24	0,43
FPI de détail			6 416 145,42	0,13
KLEPIERRE E3R+0.62% 12-05-28	EUR	6 400 000	6 416 145,42	0,13
Gaz			9 152 555,05	0,19
ENAGAS FIN 0.75% 27-10-26 EMTN	EUR	4 800 000	4 788 177,43	0,10
SNAM 3.375% 19-02-28 EMTN	EUR	4 297 000	4 364 377,62	0,09
Gestion et promotion immobilière			13 262 526,90	0,27
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	3 876 000	3 839 617,31	0,08
CBRE EUROPE LOGISTICS PARTNERS SCA SICAV 3.875% 28-05-31	EUR	9 400 000	9 422 909,59	0,19
Gestion immobilière et développement			164 469 160,59	3,40
AROUNDTOWN 0.0% 16-07-26 EMTN	EUR	16 200 000	16 139 436,91	0,33
AROUNDTOWN 0.375% 15-04-27	EUR	15 700 000	15 350 343,06	0,32
AROUNDTOWN 1.45% 09-07-28 EMTN	EUR	18 000 000	17 561 291,02	0,36

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AROWNTOWN E3R+0.8% 18-12-27	EUR	56 000 000	56 369 998,84	1,16
GRAND CITY PROPERTIES 0.125% 11-01-28	EUR	40 000 000	38 044 824,91	0,79
LEG IMMOBILIEN SE 0.875% 17-01-29	EUR	6 000 000	5 659 646,22	0,12
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	15 700 000	15 343 619,63	0,32
Hôtels, restaurants et loisirs			6 016 015,86	0,12
AMADEUS CM 1.5% 18-09-26 EMTN	EUR	4 000 000	4 029 752,70	0,08
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP 2.125% 15-05-27	EUR	2 000 000	1 986 263,16	0,04
Industrie aéronautique et défense			18 014 200,43	0,37
AIRBUS SE 1.375% 09-06-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 418 382,10	0,03
ROLLS ROYCE 1.625% 09-05-28	EUR	17 000 000	16 595 818,33	0,34
Infrastructure de transports			23 623 815,94	0,49
AUTOSTRADA PER L ITALIA 2.0% 04-12-28	EUR	12 200 000	11 965 442,13	0,25
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 2.5% 04-05-27	EUR	11 700 000	11 658 373,81	0,24
Logiciels			32 027 904,75	0,66
SAP SE 3.0% 03-06-29	EUR	17 900 000	17 905 124,70	0,37
SAP SE 3.25% 03-06-31	EUR	14 100 000	14 122 780,05	0,29
Machines			19 615 737,01	0,41
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV E3R+0.3% 27-05-27	EUR	19 600 000	19 615 737,01	0,41
Marchés de capitaux			653 698 108,71	13,50
ABN AMRO BK 2.625% 16-01-29	EUR	15 000 000	15 005 394,17	0,31
ABN AMRO BK E3R+0.48% 21-01-28	EUR	17 200 000	17 292 817,44	0,36
ASB Bank Ltd 3.185% 16-04-29	EUR	7 900 000	7 951 822,40	0,16
AUSTRALIA NEW ZEALAND BKING MELBOUR E3R+0.4% 21-05-27	EUR	22 200 000	22 237 140,60	0,46
AUSTRALIA NEW ZEALAND BKING MELBOUR E3R+0.48% 29-10-27	EUR	21 000 000	21 095 592,67	0,44
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.25% 02-04-29	EUR	17 000 000	17 126 618,42	0,35
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.5% 09-01-28	EUR	14 200 000	14 452 781,84	0,30
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.875% 22-04-29	EUR	14 200 000	14 536 889,26	0,30
BANK OF MONTREAL E3R+0.47% 12-04-27	EUR	24 000 000	24 114 938,00	0,50
BANK OF MONTREAL E3R+0.65% 24-03-29	EUR	23 100 000	23 235 413,44	0,48
BANK OF MONTREAL E3R+0.65% 28-10-29	EUR	20 800 000	20 855 534,76	0,43
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.53% 10-06-27	EUR	27 200 000	27 411 765,48	0,57
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.65% 06-11-29	EUR	27 500 000	27 551 400,14	0,57
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.75% 06-03-29	EUR	24 500 000	24 731 805,57	0,51
BAWAG BK 0.375% 03-09-27 EMTN	EUR	12 000 000	11 642 675,37	0,24
BAWAG BK 4.125% 18-01-27 EMTN	EUR	12 400 000	12 688 793,17	0,26
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.467% 05-09-29	EUR	10 500 000	10 857 337,68	0,22
GOLD SACH GR 2.743% 17-02-29	EUR	21 900 000	21 941 099,13	0,45
GOLD SACH GR E3R+0.65% 17-02-29	EUR	19 450 000	19 477 735,74	0,40
GOLD SACH GR E3R+0.8% 23-01-29	EUR	19 650 000	19 770 794,33	0,41
MORGAN STANLEY E3R+0.6% 04-05-29	EUR	21 700 000	21 736 979,80	0,45
MORGAN STANLEY E3R+0.7% 05-10-29	EUR	23 400 000	23 521 436,89	0,49

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL BANK OF CANADA 0.01% 25-03-28	EUR	5 000 000	4 752 106,97	0,10
NATL BANK OF CANADA 3.75% 02-05-29	EUR	20 000 000	20 455 302,17	0,42
NATL BANK OF CANADA E3R+0.4% 23-01-28	EUR	27 000 000	27 064 816,64	0,56
NATL BANK OF CANADA E3R+0.44% 08-11-27	EUR	36 600 000	36 670 272,66	0,76
NATL BANK OF CANADA E3R+0.57% 15-12-28	EUR	15 660 000	15 753 857,55	0,33
NATL BANK OF CANADA E3R+0.85% 10-03-29	EUR	16 300 000	16 479 836,55	0,34
NOMURA 3.671% 06-04-29 EMTN	EUR	30 000 000	30 418 328,56	0,63
NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE 2.75% 02-10-28	EUR	14 500 000	14 680 486,82	0,30
NORDEA BKP E3R+0.38% 23-10-28	EUR	25 200 000	25 249 105,23	0,52
NORDEA BKP E3R+0.65% 21-02-29	EUR	14 000 000	14 036 572,41	0,29
SPAREBANKEN NORGE 3.375% 13-05-31	EUR	18 500 000	18 568 013,03	0,38
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.75% 28-09-27	EUR	10 000 000	10 332 643,82	0,21
Matériaux de construction			13 906 100,16	0,29
HEIDELBERG MATERIALS AG 3.5% 10-10-29	EUR	13 800 000	13 906 100,16	0,29
Media			29 110 980,74	0,60
COMCAST 0.0% 14-09-26	EUR	10 840 000	10 763 533,50	0,22
INFORMA 3.0% 23-10-27 EMTN	EUR	10 000 000	10 194 038,15	0,21
PUBLICIS GROUPE 2.875% 12-06-29	EUR	8 000 000	8 153 409,09	0,17
Ordinateurs et périphériques			19 738 129,36	0,41
IBM INTL BUSINESS MACHINES E3R+0.28% 03-02-28	EUR	19 700 000	19 738 129,36	0,41
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			27 621 520,41	0,57
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.832% 07-09-26	CHF	25 000 000	27 621 520,41	0,57
Pétrole et gaz			36 753 220,17	0,76
ENI 3.5% 26-05-31 EMTN	EUR	13 200 000	13 291 361,58	0,27
ITALGAS 1.625% 19-01-27 EMTN	EUR	12 000 000	11 985 665,70	0,25
NESTE OYJ 3.75% 20-03-30 EMTN	EUR	11 223 000	11 476 192,89	0,24
Produits alimentaires			5 082 948,61	0,10
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	EUR	5 000 000	5 082 948,61	0,10
Produits chimiques			44 005 024,64	0,91
ARKEMA 1.5% 20-04-27 EMTN	EUR	5 800 000	5 739 517,87	0,12
EASTMAN CHEMICAL 1.875% 23-11-26	EUR	15 000 000	15 069 236,39	0,31
INTL FLAVORS FRAGRANCES 1.8% 25-09-26	EUR	23 000 000	23 199 452,84	0,48
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.2% 13-05-30	EUR		-3 182,46	0,00
Produits de soins personnels			5 052 817,18	0,10
L OREAL S A 2.5% 06-11-27 EMTN	EUR	5 000 000	5 052 817,18	0,10
Produits domestiques			5 101 677,36	0,11
HENKEL AG AND COKGAA 2.625% 13-09-27	EUR	5 000 000	5 101 677,36	0,11
Produits pharmaceutiques			14 179 180,71	0,29
SANOFI 3.0% 05-05-29 EMTN	EUR		-3 452,05	0,00
SANOFI E3R+0.3% 11-03-27 EMTN	EUR	14 100 000	14 182 632,76	0,29

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			12 767 882,71	0,26
A2A EX AEM 2.5% 15-06-26 EMTN	EUR	2 456 000	2 514 559,10	0,05
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 19-09-29	EUR	10 100 000	10 253 323,61	0,21
Services aux entreprises			51 136 129,01	1,06
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	10 000 000	9 781 741,50	0,20
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	30 000 000	30 442 438,91	0,63
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	10 500 000	10 911 948,60	0,23
Services aux professionnels			9 236 827,55	0,19
RELX FINANCE BV 3.25% 22-05-29	EUR	9 200 000	9 236 827,55	0,19
Services clientèle divers			161 971 127,48	3,35
AYVENS 3.375% 16-04-29 EMTN	EUR	12 900 000	13 021 630,11	0,27
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	12 100 000	12 737 687,65	0,26
AYVENS 3.875% 24-01-28	EUR	10 000 000	10 272 584,01	0,21
AYVENS 4.875% 06-10-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 209 456,06	0,07
AYVENS E3R+0.68% 19-11-27	EUR	14 100 000	14 159 756,94	0,29
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	7 450 000	7 507 235,38	0,16
ISS GLOBAL AS 1.5% 31-08-27	EUR	17 000 000	16 889 661,26	0,35
ISS GLOBAL AS 3.875% 05-06-29	EUR	8 540 000	9 016 005,84	0,19
LEASYS 2.875% 17-08-27 EMTN	EUR	14 400 000	14 699 489,88	0,30
LEASYS 3.375% 25-01-29 EMTN	EUR	15 000 000	15 255 664,68	0,32
LEASYS 3.875% 01-03-28 EMTN	EUR	8 500 000	8 686 559,93	0,18
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	6 300 000	6 515 220,47	0,13
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	19 000 000	19 763 176,54	0,41
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	10 000 000	10 236 998,73	0,21
Services de télécommunication diversifiés			54 358 653,89	1,12
AT T 2.9% 04-12-26	GBP	7 662 000	8 900 198,28	0,18
ATT E3R+0.4% 16-09-27	EUR	24 200 000	24 339 095,95	0,50
BRITISH TEL 1.5% 23-06-27 EMTN	EUR	12 500 000	12 505 527,56	0,26
NBN 3.75% 29-11-33 EMTN	EUR	8 500 000	8 613 832,10	0,18
Services de télécommunication mobile			23 949 601,02	0,49
AMERICAN TOWER 0.45% 15-01-27	EUR	18 385 000	18 166 050,88	0,37
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	6 000 000	5 783 550,14	0,12
Services financiers diversifiés			806 033 216,68	16,65
ANZ NEW ZEALAND INTLLDN 2.993% 27-03-28	EUR	8 900 000	8 952 704,34	0,18
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 03-11-28	EUR	8 900 000	8 426 940,00	0,17
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 5.375% 25-05-28	GBP	6 300 000	7 367 453,36	0,15
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM E3R+0.52% 19-09-28	EUR	14 000 000	14 086 831,12	0,29
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG E3R+0.55% 02-02-28	EUR	15 000 000	15 033 356,38	0,31
BANQUE STELLANTIS FRANCE 2.875% 19-01-29	EUR	10 900 000	10 908 371,34	0,23
BANQUE STELLANTIS FRANCE 3.125% 20-01-28	EUR	8 500 000	8 585 791,56	0,18

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 1.0% 04-05-28	EUR	12 640 000	12 088 494,53	0,25
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 1.0% 20-10-26	EUR	13 800 000	13 783 143,91	0,28
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 1.25% 26-04-27	EUR	17 414 000	17 143 481,68	0,35
BRENNTAG FINANCE BV 3.75% 24-04-28	EUR	18 200 000	18 453 221,11	0,38
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 2.75% 07-07-28	EUR	14 100 000	14 367 599,15	0,30
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 2.75% 21-01-29	EUR	16 400 000	16 385 943,67	0,34
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 3.75% 12-04-27	EUR	25 100 000	25 385 339,89	0,52
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR		-5 739,04	0,00
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 18-07-27	EUR	15 700 000	15 813 616,49	0,33
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 27-01-28	EUR	11 900 000	11 987 952,13	0,25
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	20 400 000	20 283 238,73	0,42
DSV FINANCE BV 2.875% 06-11-26	EUR	7 200 000	7 322 992,05	0,15
ENEL FINANCE INTL NV 2.625% 24-02-28	EUR	11 100 000	11 118 742,51	0,23
EUROCLEAR BANK SANV 3.625% 13-10-27	EUR	18 000 000	18 572 939,82	0,38
EURONEXT NV 2.625% 26-11-28	EUR	12 500 000	12 553 125,87	0,26
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.4% 21-01-28	EUR	17 000 000	17 060 391,93	0,35
HALEON UK CAPITAL 2.875% 18-09-28	EUR	10 000 000	10 179 645,74	0,21
HYUNDAI CAPITAL SERVICES 2.861% 21-01-29	EUR	10 000 000	10 017 747,76	0,21
INDIGO GROUP 1.625% 19-04-28	EUR	21 100 000	20 635 683,78	0,43
JDE PEET S BV E3R+0.7% 11-12-27	EUR	14 100 000	14 206 285,94	0,29
LANSFORSKRINGAR BANK 3.375% 06-05-31	EUR	16 700 000	16 815 089,16	0,35
LSEG NETHERLANDS BV 2.75% 20-09-27	EUR	10 700 000	10 871 085,03	0,22
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV 2.5% 05-09-28	EUR	10 000 000	10 089 299,75	0,21
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV 3.2% 13-05-29	EUR	18 400 000	18 459 336,37	0,38
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 2.856% 26-11-28	EUR	17 000 000	17 136 312,99	0,35
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.733% 02-02-27	EUR	19 600 000	19 927 809,88	0,41
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	19 500 000	19 418 658,57	0,40
NTT FINANCE 2.906% 16-03-29	EUR	14 000 000	14 004 277,11	0,29
NTT FINANCE E3R+0.5% 16-07-27	EUR	26 000 000	26 138 537,39	0,57
OP CORPORATE BANK 0.625% 27-07-27	EUR	4 500 000	4 407 198,04	0,09
OP CORPORATE BANK 4.0% 13-06-28	EUR	15 700 000	16 614 578,51	0,34
OP CORPORATE BANK E3R+0.4% 28-03-27	EUR	7 540 000	7 581 057,41	0,16
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 3.125% 15-05-29	EUR	12 500 000	12 530 687,83	0,26
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	EUR		-5 063,01	0,00
RECKITT BENCKISER TREASURY SERVICES 2.625% 10-09-28	EUR	13 600 000	13 747 641,16	0,28
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	13 308 000	13 883 848,03	0,29
SANTANDER HOLDINGS USA INC 1 6.124% 01-06-26	USD	8 960 000	7 911 933,67	0,16
SUMITOMO MITSUI BANKING 0.409% 07-11-29	EUR	17 000 000	15 611 951,93	0,32
TENNET HOLDING BV 1.0% 13-06-26	EUR	1 000 000	1 009 149,50	0,02
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.125% 12-05-29	EUR	14 100 000	14 018 631,81	0,29
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.375% 14-01-28	EUR	12 300 000	12 485 939,58	0,26
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.75% 27-03-27	EUR	14 800 000	14 987 563,34	0,31
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.5% 23-11-26	EUR	8 300 000	8 548 751,69	0,18

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.8% 01-10-27	EUR	25 000 000	25 169 997,01	0,52
VOLKSWAGEN BANK 2.75% 19-06-28	EUR	10 000 000	10 161 169,21	0,21
VOLKSWAGEN BANK 3.125% 02-10-29	EUR	4 900 000	4 960 061,23	0,10
VOLKSWAGEN BANK 3.625% 26-11-28	EUR	10 400 000	10 469 701,83	0,22
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.25% 19-05-27	EUR	5 000 000	5 017 426,66	0,10
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.75% 10-09-26	EUR	18 350 000	18 894 809,97	0,39
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG E3R+0.78% 10-06-27	EUR	17 350 000	17 486 015,31	0,36
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES NV 2.125% 18-01-28	GBP	15 000 000	16 709 355,85	0,35
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-27	EUR	17 200 000	17 648 489,21	0,36
WPP FINANCE 2.375% 19-05-27	EUR	8 895 000	8 845 906,97	0,18
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	6 500 000	6 854 507,39	0,14
WPPLN 2 1/4 09/22/26	EUR	6 810 000	6 906 204,55	0,14
Services liés aux technologies de l'information			24 821 739,79	0,51
CAPGEMINI 2.0% 15-04-29	EUR	5 000 000	4 860 256,38	0,10
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	18 500 000	19 961 483,41	0,41
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			31 549 283,41	0,65
NYKREDIT 4.625% 19-01-29 EMTN	EUR	15 000 000	15 775 217,44	0,33
NYKREDIT E3R+0.6% 24-01-27	EUR	15 700 000	15 774 065,97	0,32
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			41 577 939,13	0,86
COVIVIO SA 1.5% 21-06-27	EUR	10 000 000	9 995 442,33	0,21
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 0.75% 22-06-29	EUR	7 000 000	6 575 991,06	0,14
PROLOGIS INTL FUND II 1.75% 15-03-28	EUR	9 094 000	8 925 393,26	0,18
PROLOGIS INTL FUND II 3.625% 07-03-30	EUR	5 500 000	5 590 323,13	0,12
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	10 700 000	10 490 789,35	0,21
Textiles, habillement et produits de luxe			51 653 780,57	1,07
KERING 5.125% 23-11-26 EMTN	GBP	28 600 000	33 989 433,72	0,71
LVMH MOET HENNESSY 2.625% 07-03-29	EUR	17 700 000	17 664 346,85	0,36
Transport routier et ferroviaire			13 276 467,97	0,27
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 1.625% 06-04-27	EUR	5 000 000	4 962 883,59	0,10
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV E3R+0.48% 27-05-27	EUR	8 300 000	8 313 584,38	0,17
TITRES DE CRÉANCES			19 943 519,54	0,41
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			19 943 519,54	0,41
Gestion immobilière et développement			19 943 519,54	0,41
NEXITY 300626 FIX 3.16	EUR	20 000 000	19 943 519,54	0,41
TITRES D'OPC			203 686 616,59	4,21
OPCVM			203 686 616,59	4,21
Gestion collective			203 686 616,59	4,21
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	EUR	64,228	71 239 575,43	1,48
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	619,942	68 439 469,28	1,41

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI IMPACT ULTRA SHORT TERM GREEN BOND - I C	EUR	164,435	18 399 905,93	0,38
AMUNDI MMKT-S/T EUR-ZC D	EUR	547,28	547,28	0,00
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE PART I3	EUR	10	1 125 459,04	0,02
AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND RESPONSIBLE PART I C	EUR	394,672	44 481 659,63	0,92
TITRES FINANCIERS REÇUS EN PENSION			173 450 010,00	3,58
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			173 450 010,00	3,58
Banques commerciales			34 926 500,00	0,71
RCI BANQUE 3.625% 22-02-30	EUR	15 000 000	14 995 500,00	0,29
SWEDBANK AB 3.25% 13-10-32	EUR	10 000 000	9 961 000,00	0,21
UBS GROUP AG 3.125% 13-02-31	EUR	10 000 000	9 970 000,00	0,21
Boissons			10 262 810,00	0,21
COCA COLA 0.125% 09-03-29	EUR	2 000 000	1 853 200,00	0,04
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE CV 0.5% 28-05-28	EUR	8 900 000	8 409 610,00	0,17
Composants automobiles			5 111 000,00	0,11
AUTOLIV 4.25% 15-03-28 EMTN	EUR	5 000 000	5 111 000,00	0,11
Crédit à la consommation			2 547 000,00	0,05
CCEP FINANCE IRELAND DAC 0.875% 06-05-33	EUR	3 000 000	2 547 000,00	0,05
Electricité			21 396 900,00	0,44
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	21 000 000	21 396 900,00	0,44
Equipements et fournitures médicaux			16 387 800,00	0,34
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	EUR	10 000 000	10 296 000,00	0,21
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.0% 15-10-28	EUR	6 000 000	6 091 800,00	0,13
Hôtels, restaurants et loisirs			11 010 300,00	0,23
BOOKING 3.25% 21-11-32	EUR	3 000 000	2 963 100,00	0,06
BOOKING 3.625% 01-03-32	EUR	8 000 000	8 047 200,00	0,17
Logiciels			3 163 800,00	0,07
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	3 000 000	3 163 800,00	0,07
Pétrole et gaz			16 310 150,00	0,34
NESTE OYJ 3.875% 16-03-29 EMTN	EUR	2 500 000	2 553 750,00	0,05
TOTAL CAPITAL INTL 3.16% 03-03-33	EUR	14 000 000	13 756 400,00	0,29
Produits alimentaires			1 020 800,00	0,02
CARGILL INCORPORATE 3.875% 24-04-30	EUR	1 000 000	1 020 800,00	0,02
Produits chimiques			3 705 600,00	0,08
AIR PRODUCTS 0.8% 05-05-32	EUR	2 000 000	1 735 200,00	0,04
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 1.0% 31-03-27	EUR	2 000 000	1 970 400,00	0,04
Services aux collectivités			19 927 900,00	0,41
ENGIE 3.625% 11-01-30 EMTN	EUR	8 000 000	8 205 600,00	0,17
HERA 3.25% 15-07-31 EMTN	EUR	8 500 000	8 627 500,00	0,18

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HERA 4.25% 20-04-33 EMTN	EUR	3 000 000	3 094 800,00	0,06
Services clientèle divers			6 239 400,00	0,13
EDENRED 3.625% 13-06-31	EUR	6 000 000	6 239 400,00	0,13
Services de télécommunication diversifiés			16 679 550,00	0,34
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	7 500 000	7 876 500,00	0,16
ORANGE 0.625% 16-12-33 EMTN	EUR	8 500 000	6 855 250,00	0,14
ORANGE 1.375% 20-03-28 EMTN	EUR	2 000 000	1 947 800,00	0,04
Services financiers diversifiés			4 760 500,00	0,10
BHP 1 1/2 04/29/30	EUR	5 000 000	4 760 500,00	0,10
INDEMNITÉS SUR TITRES REÇUS EN PENSION			264 600,04	0,01
Total			4 845 365 465,80	100,08

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V CHF EUR 05/06/26		-115 477,58	EUR	45 308 298,85	CHF	-45 423 776,43
V GBP EUR 05/06/26	49 960,78		EUR	33 923 138,70	GBP	-33 873 177,92
V GBP EUR 23/10/26		-199 556,96	EUR	23 205 600,48	GBP	-23 405 157,44
V GBP EUR 23/10/26		-111 441,99	EUR	9 943 937,08	GBP	-10 055 379,07
V USD EUR 01/06/26	39 508,37		EUR	7 949 016,06	USD	-7 909 507,69
V USD EUR 01/07/26	25 726,05		EUR	13 128 790,61	USD	-13 103 064,56
Total	115 195,20	-426 476,53		133 458 781,78		-133 770 063,11

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0626	-820		-690 040,00	-95 210 200,00
Sous-total 1.			-690 040,00	-95 210 200,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
E3R/0.0/FIX/3.0842	16 000 000		-240 786,16	16 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.893	30 000 000	366 334,64		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.956	50 000 000	510 397,24		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.981	30 000 000	360 681,87		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.027	40 000 000	578 985,60		40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.174	22 000 000	153 297,07		22 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.317	44 000 000		-25 729,29	44 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.505	50 000 000		-111 142,65	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.582	35 000 000		-166 869,46	35 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.603	40 000 000		-200 017,50	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.621	30 000 000		-172 822,09	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.645	40 000 000		-261 121,76	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.678	20 000 000		-154 788,30	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.697	25 000 000		-266 076,90	25 000 000,00
Sous-total 3.		1 969 696,42	-1 599 354,11	472 000 000,00

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		1 969 696,42	-2 289 394,11	376 789 800,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	4 845 365 465,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-311 281,33
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-319 697,69
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	75 113 146,79
Autres passifs (-)	-78 299 648,83
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	4 841 547 984,74

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)	EUR	2,724	225 062,53
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)	EUR	91 899,755	11 616,06
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)	EUR	10 448,780	108,105
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)	EUR	16 607,6280	120 180,57
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O (C/D)	EUR	97 788,830	1 035,2908
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)	EUR	2 435 087,749	112,457
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)	EUR	1,138	110,58
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)	EUR	411 953,106	109,6758
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)	EUR	5 625,250	112,995
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)	EUR	3 793,9816	113 777,24
Part AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)	EUR	817 565,019	1 129,9501

OPCVM AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Annexe(s)

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - P (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010829697 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 17/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 650
	Rendement annuel moyen	-3,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 710
	Rendement annuel moyen	-2,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 840
	Rendement annuel moyen	-1,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 430
	Rendement annuel moyen	4,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€120
Incidence des coûts annuels**	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,40% avant déduction des coûts et de -1,60% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,50% du montant investi / 50 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 0,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 50 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,61% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	60,50 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	4,18 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010830844 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 17/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

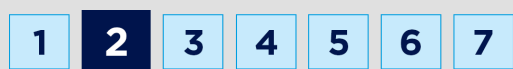
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 700
	Rendement annuel moyen	-3,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 800
	Rendement annuel moyen	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 520
	Rendement annuel moyen	5,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 30/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€34
Incidence des coûts annuels**	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,36% avant déduction des coûts et de -0,70% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	19,30 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	8,80 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - E (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010830885 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 17/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 700
	Rendement annuel moyen	-3,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 780
	Rendement annuel moyen	-2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 500
	Rendement annuel moyen	5,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 30/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€55
Incidence des coûts annuels**	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,34% avant déduction des coûts et de -0,90% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	45,80 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	3,90 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - CDN (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012330074 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 700
	Rendement annuel moyen	-3,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 790
	Rendement annuel moyen	-2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 510
	Rendement annuel moyen	5,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€40
Incidence des coûts annuels**	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,40% avant déduction des coûts et de -0,80% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	25,72 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence + 0.80%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	8,30 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - S (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013224342 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 730
	Rendement annuel moyen	-12,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 820
	Rendement annuel moyen	-11,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 940
	Rendement annuel moyen	-10,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 470
	Rendement annuel moyen	-5,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 30/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€1 024
Incidence des coûts annuels**	10,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,40% avant déduction des coûts et de -10,60% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	11,45 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,69 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	7,29 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013289360 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 680
	Rendement annuel moyen	-3,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 780
	Rendement annuel moyen	-2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 500
	Rendement annuel moyen	5,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 30/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€52
Incidence des coûts annuels**	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,38% avant déduction des coûts et de -0,90% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,44% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	43,92 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,60 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - B (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013340999 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 730
	Rendement annuel moyen	-12,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 820
	Rendement annuel moyen	-11,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 940
	Rendement annuel moyen	-10,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 480
	Rendement annuel moyen	-5,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2023 et le 31/10/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€1 027
Incidence des coûts annuels**	10,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,37% avant déduction des coûts et de -10,60% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	11,45 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,69 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	10,17 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R1 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013385051 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 700
	Rendement annuel moyen	-3,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 800
	Rendement annuel moyen	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 520
	Rendement annuel moyen	5,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€31
Incidence des coûts annuels**	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,38% avant déduction des coûts et de -0,70% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	18,22 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	7,50 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - I3-EUR (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013456076 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

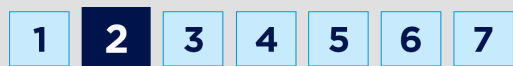
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 670
	Rendement annuel moyen	-3,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 820
	Rendement annuel moyen	-1,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 560
	Rendement annuel moyen	5,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 29/12/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€33
Incidence des coûts annuels**	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,47% avant déduction des coûts et de -0,80% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	27,20 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - PM (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013463155 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 720
	Rendement annuel moyen	-12,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 790
	Rendement annuel moyen	-12,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 860
	Rendement annuel moyen	-11,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 440
	Rendement annuel moyen	-5,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€1 065
Incidence des coûts annuels**	10,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,83% avant déduction des coûts et de -11,40% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	53,93 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,69 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	6,57 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R2 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013508934 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 670
	Rendement annuel moyen	-3,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 800
	Rendement annuel moyen	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 540
	Rendement annuel moyen	5,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€19
Incidence des coûts annuels**	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,41% avant déduction des coûts et de -0,60% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	13,28 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - O**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002KK8 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 190
	Rendement annuel moyen	-8,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 320
	Rendement annuel moyen	-6,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 450
	Rendement annuel moyen	-5,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 030
	Rendement annuel moyen	0,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€510
Incidence des coûts annuels**	5,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,42% avant déduction des coûts et de -5,50% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,11 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - R4 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400KDX4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 670
	Rendement annuel moyen	-3,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 820
	Rendement annuel moyen	-1,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 560
	Rendement annuel moyen	5,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 30/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€27
Incidence des coûts annuels**	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,43% avant déduction des coûts et de -0,70% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	21,20 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT - FA (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400N8U9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT, vous investissez dans des produits de taux internationaux.

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €ster capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), représentatif du taux d'intérêt du marché monétaire de la zone EURO, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de trois axes : l'analyse extra financière sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) combinée à la sélection de titres et à la gestion de la sensibilité du portefeuille.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- normative par l'exclusion de certains émetteurs ;

- exclusion des émetteurs notés G à l'achat ;

- exclusions légales sur l'armement controversé ;

- exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

La sélection de titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et /ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée.

Les investissements sont ainsi réalisés indifféremment sur des titres de créance privés ou publics émis en euros et en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Le risque de change est couvert. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre -1 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

En terme de notation, le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 270
	Rendement annuel moyen	-7,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 740
	Rendement annuel moyen	-2,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880
	Rendement annuel moyen	-1,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 520
	Rendement annuel moyen	5,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 30/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2023 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€76
Incidence des coûts annuels**	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,44% avant déduction des coûts et de -1,20% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,50% du montant investi / 50 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 0,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 50 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière ou année.	19,90 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT

Identifiant d'entité juridique :

9695005FHC97C7PP9552

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **62,26 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX + 80% ESTR CAPITALISE. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,675 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,135 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,71 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,097 (D).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG

d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et

- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».

- **Intégration de facteurs ESG** : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- **Engagement** : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- **Vote** : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- **Suivi des controverses** : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2025 au 31/05/2026**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - Z (C)	Finance	Fonds	France	1,46 %
AM EURO LIQUIDITY S-T RESP - Z (C)	Finance	Fonds	France	1,41 %
ARNDTN FRN 12/27 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,16 %
AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	Finance	Fonds	France	0,91 %
GYCGR 0.125% 01/28 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	0,78 %
NACN FRN 11/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Canada	0,75 %
SFCARR 3.5% 09/28 EMTN	Corporates	Sociétés financières	Espagne	0,74 %
ZKB VAR 09/27	Quasi-Etats	Autorités locales	Suisse	0,72 %
CRELAN 5.75% 01/28 EMTN	Corporates	Bancaire	Belgique	0,71 %
KERFP 5.125% 11/26 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	France	0,70 %
JPM FRN 02/29 EMTN	Corporates	Bancaire	États-Unis	0,69 %

SECUSS 4.25% 04/27 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Irlande	0,63 %
NOMURA 3.671% 04/29 EMTN	Corporates	BROKERAGE	Japon	0,63 %
TD FRN 09/27	Corporates	Bancaire	Canada	0,60 %
SYDBDC VAR 05/31 GMTN	Corporates	Bancaire	Danemark	0,59 %

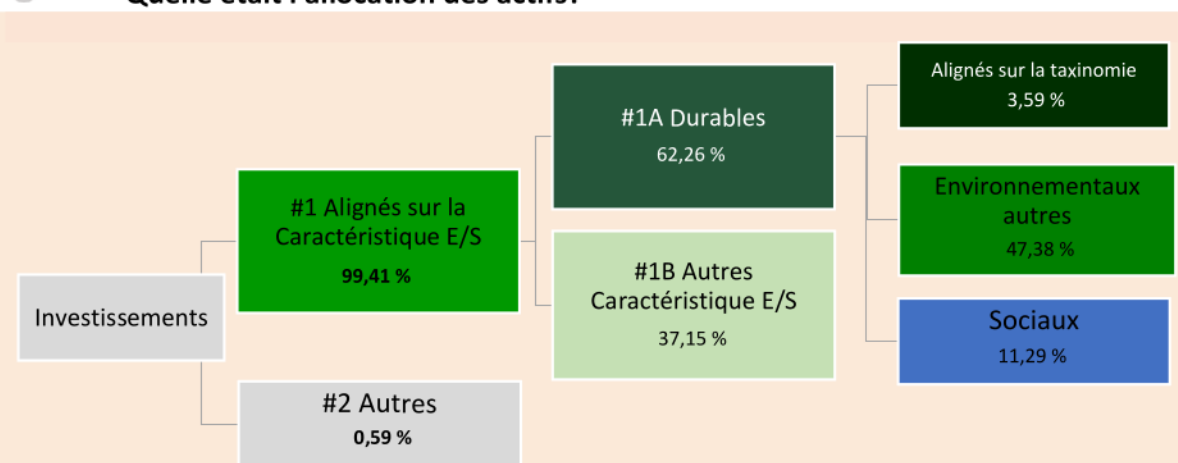


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 62,26 % dans des investissements liés à la durabilité.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Corporates	Bancaire	41,48 %
Corporates	Consommation Discrétionnaire	13,26 %
Corporates	Autres institutions financières	6,05 %
Corporates	Biens de Consommation de Base	5,06 %

<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>4,19 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>4,05 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>3,24 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>3,15 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>3,00 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Sociétés financières</i>	<i>2,82 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>2,59 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Autorités locales</i>	<i>1,77 %</i>
<i>Sécurisé</i>	<i>Actifs hypothécaires</i>	<i>1,64 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>1,57 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>1,49 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>1,46 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>0,85 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Agences</i>	<i>0,72 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>0,60 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,42 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Souverains</i>	<i>0,21 %</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>0,00 %</i>

Forex	Forex	-0,01 %
Liquidités	Liquidités	0,39 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 3,59 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☒ Oui:

☐

Dans le gaz fossile

☒

Dans l'énergie nucléaire

☐

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

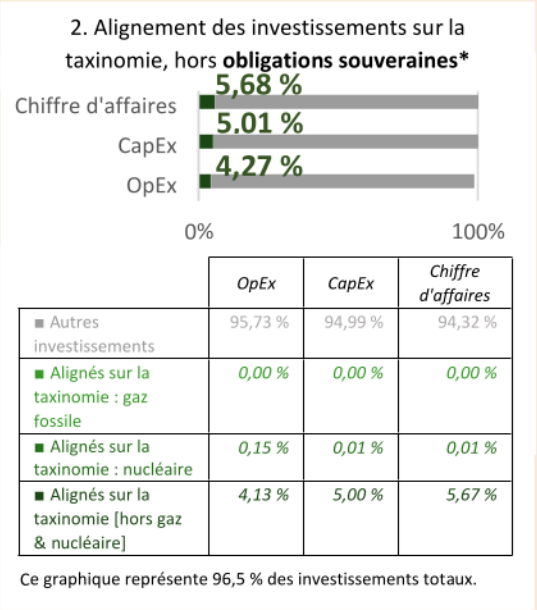
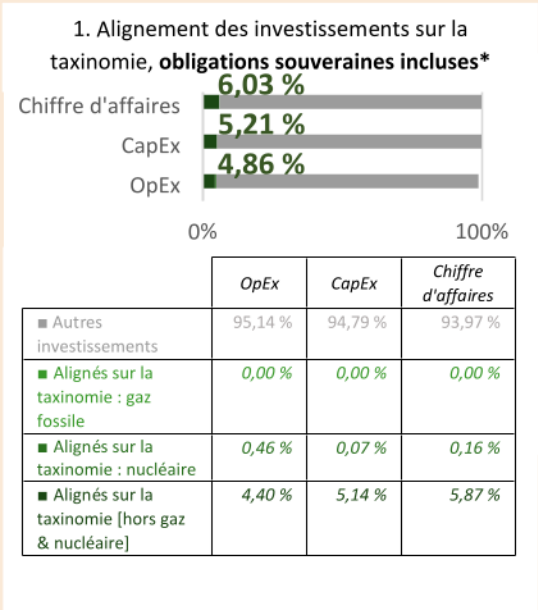
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans

lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?
Au 31/05/2026, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,33 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,94 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.
- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 3,35 %

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?
La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 47,38 % à la fin de la période.

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **11,29 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres » , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite